

## NVX-CoV 2373, un vaccin à la technologie sous-unitaire

*A base de protéines, déclenchant une réponse immunitaire et sans virus*

# Ça laisse rêveur !



## Au Maroc, le Sars-Cov2 a tué 254 personnes en l'espace de quatre jours

*Malgré les efforts accomplis, l'immunité collective ne serait pas si imminente*

Signature d'un nouveau mémorandum d'entente dans le domaine de l'emploi entre le Maroc et la Mauritanie



Amina Bouayach : Les réseaux sociaux sont aussi importants dans l'expression et la diffusion de l'opinion que potentiellement nuisibles en matière de culture des droits de l'Homme



Les techniciens dans la nasse des conditions de tournages dantesques  
*La qualité des productions s'en ressent forcément*



Pourquoi, nom de Dieu, en 2014-2015, le Kawkab a été écarté de la Coupe de la CAF au profit de Berkane ?  
Et pourquoi, diable, le MAT se voit aujourd'hui écarté de la même compétition au profit de la même Renaissance du même Berkane ?



# Signature d'un nouveau mémorandum d'entente dans le domaine de l'emploi entre le Maroc et la Mauritanie



Dans le cadre de la coopération bilatérale maroco-mauritanienne, soutenue et étroite, les ministères de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle des deux pays viennent de signer, jeudi à Nouakchott, un mémorandum d'entente portant sur les politiques et programmes de promotion de l'emploi et sur leur suivi et leur évaluation. Ce partenariat se rapporte également à la médiation dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle mais aussi au diagnostic du marché de l'emploi.

A cet effet, le Maroc et la Mauritanie sont appelés à conclure des accords de partenariat et de coopération en matière de formation des ressources humaines et de leur valorisation ainsi que dans les domaines du leadership des affaires et de la création de petites et moyennes entreprises au profit des demandeurs d'emploi.

En vertu dudit mémorandum, il sera procédé à la création d'un comité technique composé de trois représentants de chacun des deux ministères ayant pour mission d'élaborer un programme annuel de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre en plus de l'échange de visites entre les deux parties.

Le ministre mauritanien de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Taleb Ouled Sid'Ahmed, a souligné, à cette occasion, que la signature de ce mémorandum d'entente témoigne de la solidité des relations existant entre Rabat et Nouakchott.

Il a, par ailleurs, rappelé que les deux pays sont liés par des conventions de coopération ayant permis l'organisation de nombreux voyages d'études et offert l'occasion à plu-

sieurs responsables mauritaniens d'acquérir les compétences souhaitées.

M. Taleb Ould Sid'Ahmed a indiqué, là-dessus, que l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) avait accompagné l'agence mauritanienne pour l'emploi des jeunes depuis sa création, tout en précisant que ces deux institutions demeurent liées par plusieurs accords, en vertu desquels de nombreux cadres mauritaniens ont effectué des visites de tra-

vail au Maroc afin de s'inspirer de l'expérience marocaine dans le domaine de la promotion de l'emploi.

De son côté, dans une déclaration accordée à la MAP, Mohamed Hazim, directeur de l'Observatoire national du marché du travail relevant du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, a précisé que la signature de ce mémorandum est de nature à donner une nouvelle impulsion aux relations de coopération fructueuse entre la Mauritanie et le Maroc, notamment dans les domaines de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Le responsable marocain a souligné, en outre, que Rabat et Nouakchott sont ainsi appelés à prendre en vertu de cet accord des mesures à même de faciliter la gestion de l'offre et de la demande en matière d'emploi avec l'objectif de promouvoir ce secteur et améliorer l'employabilité des jeunes et leur protection sociale. Il a mis l'accent, à ce propos, sur le rôle des instances de médiation qui consiste à assurer une gestion optimale du marché de l'emploi aux plans local, régional et international, ainsi qu'en matière de coordination des efforts pour le développement des ressources humaines en général et l'insertion professionnelle en particulier.

M. Hazim a qualifié de «positif» le bilan de la coopération maroco-mauritanienne, aussi bien dans le cadre du programme de travail portant sur la formation professionnelle et l'emploi 2010-2012 qu'au sujet de l'accord-cadre de partenariat entre l'ANAPEC et l'Agence pour la promotion et l'emploi des jeunes de Mauritanie.



De nombreux cadres mauritaniens ont effectué des visites au Maroc pour s'inspirer de l'expérience marocaine en matière de promotion de l'emploi

# NVX-CoV 2373, un vaccin à la technologie sous-unitaire

*A base de protéines, déclenchant une réponse immunitaire et sans virus*

## Ça laisse rêveur !

Après Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Sinopharm et Johnson & Johnson, un nouveau vaccin fait son entrée sur la scène des vaccins autorisés. Il s'agit du NVX-CoV2373 de Novavax, un vaccin qui utilise une technologie différente dite "sous-unitaire", à base de protéines qui déclenchent une réponse immunitaire, mais sans virus, indiquent plusieurs médias européens.

Sur le site [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr), le NVX-CoV2373 est le produit d'une entreprise de biotechnologie américaine. Le développement du sérum a notamment été réalisé avec l'appui financier de la CEPI (Coalition for Epidemic Preparedness Innovations) déjà impliquée dans l'élaboration des vaccins de Moderna et d'AstraZeneca.

Le vaccin de Novavax "se compose de la protéine Spike (S) du Sars-CoV-2, insérée dans une nanoparticule lipidique qui permet de reproduire sa présentation naturelle. A cela est ajouté un adjuvant, la Matrix-M – un dérivé de la saponine du bois de panama - qui permet de stimuler la réponse immunitaire", explique le Pr. Mathieu Molimard, chef du service de pharmacologie médicale au CHU de Bordeaux, contacté par le Journal des Femmes. La protéine S, protéine de pointe du virus Sars-CoV-2 qui accroche les cellules de l'organisme, utilisée par le vaccin Novavax, est produite dans des cellules d'insecte. Elle ne peut ni se dupliquer ni causer

la Covid-19.

Cette technique est également utilisée par la firme française Sanofi pour son vaccin. Et elle n'est pas nouvelle, puisqu'elle est déjà utilisée dans le cadre des vaccins contre la coqueluche et l'hépatite B, précise le site [actu.fr](http://actu.fr).

Novavax, qui s'administre en deux doses, est actuellement à l'étape des essais cliniques de phase 3. Menés auprès de 30.000 personnes aux Etats-Unis, leurs premières conclusions font état d'une protection de 90,4% contre le virus, a précisé la même source. Et d'ajouter que la firme s'est également penchée sur les différents variants de Covid-19, baptisés Alpha, Beta, Epsilon et Gamma. Le vaccin de Novavax aurait ainsi une efficacité de 93% contre les variants cités. Néanmoins, aucune information n'est disponible sur le variant Delta.

Novavax a publié le 14 juin 2021 les résultats de son essai de phase 3 mené sur 29.960 participants de 119 sites aux Etats-Unis et au Mexique. Le sérum a montré une efficacité globale de 90% contre la Covid et une efficacité de 93% contre les variantes préoccupantes (VOC) et les variantes dites VOI. 91% d'efficacité au niveau des populations à haut risque de formes graves de Covid et une efficacité à 100% contre les formes modérées à graves de Covid. L'ensemble des hospitalisations/décès liés à la Covid-19 sont survenus dans le groupe placebo, a indiqué le site [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr).



Concernant les conditions de stockage et du transport de ce vaccin, le site [actu.fr](http://actu.fr) a expliqué que, contrairement aux vaccins à ARN messager sont Pfizer-BioNTech et Moderna, les conditions de transport et de conservation de Novavax sont plus simples. Pas besoin de températures extrêmement froides : le vaccin se conserve entre 2 et 8 degrés.

Pour rappel, les vaccins de Pfizer et Moderna sont dépendants de congélateurs à très basses températures car ils doivent être maintenus à des températures pouvant atteindre -80 degrés.

Novavax pourrait être disponible

d'ici la fin de l'année, selon un communiqué de la firme américaine. En effet, aucune date précise n'est communiquée quant à la mise sur le marché du vaccin Novavax, mais cela devrait se produire d'ici la fin du troisième ou au début du quatrième trimestre de l'année 2021, a révélé le site [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr). La signature d'un contrat européen est une première étape avant l'approbation de l'Agence européenne des médicaments (EMA). «Novavax reste sur la bonne voie pour atteindre une capacité de fabrication de 100 millions de doses par mois d'ici la fin du troisième trimestre et de 150 millions de doses par mois

d'ici la fin du quatrième trimestre 2021», indique le communiqué de la Biotech, publié le 14 juin.

Dans le cadre du contrat avec Novavax, les Etats membres de l'UE pourront acheter jusqu'à 100 millions de doses du vaccin développé par cette firme, avec une option pour 100 millions de doses supplémentaires au cours des années 2021, 2022 et 2023.

Le laboratoire américain était déjà engagé officiellement avec les Etats-Unis (100 millions de doses), le Royaume-Uni (60 millions de doses) et d'autres pays comme le Canada, l'Australie, et la Corée du Sud.

Hassan Bentaleb

## Au Maroc, le Sars-Cov2 a tué 254 personnes en l'espace de quatre jours

*Malgré les efforts accomplis, l'immunité collective ne serait pas si imminente*

Si dans l'ensemble, la campagne de vaccination nationale se poursuit sans accroc majeur, en termes d'approvisionnement et d'effets secondaires notamment, les autorités sanitaires n'ont toujours pas réussi à convaincre certains citoyens et citoyennes récalcitrants. Avant toute obligation gouvernementale, une hypothèse qui prend de plus en plus d'épaisseur, l'exécutif mise pour l'instant sur une démarche citoyenne et sur le sens des responsabilités de tout un chacun. Mais cette stratégie a atteint ses limites.

A voir certains centres de vaccination récemment pris d'assaut, on pourrait croire que l'immunité collective n'est plus qu'une question de

temps et d'organisation. Mais en réalité, c'est un peu plus compliqué. Car d'un côté, plus de 25,5 millions de doses ont été administrées, à la date du 5 août, mais d'un autre côté, la vaccination est inégale entre les tranches d'âge. Au fur et à mesure que la campagne s'élargissait aux plus jeunes, le taux de vaccination baissait. Mal leur en a pris. Puisqu'aujourd'hui les services de réanimation accueillent principalement des personnes non vaccinées.

Si l'on en croit un poste Facebook de Hicham Sbai, professeur de l'enseignement supérieur en anesthésie réanimation et médecine d'urgence à la Faculté de médecine et de pharmacie de Tanger, 98% des patients admis au

service de réanimation et de soins intensifs de l'hôpital Duc de Tovar de Tanger, ne seraient pas vaccinés. Autres caractéristiques, "90% de ces patients viennent tardivement au circuit Covid-19, alors que 92% d'entre eux ont plus de 75% d'atteinte pulmonaire sur le scanner", a indiqué le professeur Hicham Sbai, tout en réitérant son appel à la vaccination, sans aucun doute traumatisé par la situation actuelle, dans un hôpital où 50% des lits sont occupés par 12 patients jeunes, âgés de 30 à 44 ans, trois femmes enceintes, 2 nourrissons de 7 et 9 mois, un enfant de 13 ans et 18 patients dont l'âge est compris entre 50 et 73 ans

Par ailleurs, boudier la vaccination

participe grandement à la propagation de l'épidémie. Preuve en est le bilan épidémiologique de jeudi. Il a fait état de 12.039 nouveaux cas recensés en 24h contre plus de 10.000, la veille. Pis encore, la Covid a fait 72 victimes dans le même laps de temps. Une escalade morbide qui fait froid dans le dos, puisque lundi, le Royaume dénombrerait 52 décès, 64 mardi et 66 décès mercredi. Soit 254 victimes du Sars-Cov2 en l'espace de quatre jours. Au total, 10.087 personnes ont perdu la vie depuis le début de l'épidémie dans le pays, le 1er mars 2020.

La course meurtrière de Covid-19 n'est malheureusement pas près de s'arrêter. Outre le nombre de cas actifs qui est passé de 60.576 à 65.196 cas

en 24 heures, les services de réanimation sont sous pression. Même s'ils sont encore loin de la saturation, le personnel de santé qui s'y affaire ne chôme pas pour autant. 1.472 patients sont désormais hospitalisés en réanimation ou en soins intensifs, dont 423 ont été admis en réanimation au cours des dernières 24 heures, contre 312 la veille et 232 mardi.

Au Maroc, comme partout ailleurs dans le monde, le variant Delta fait des ravages sur son passage. Principalement à cause de sa contagiosité élevée. Cela se vérifie à l'aune du taux de positivité dans le pays, qui a atteint des sommets (25%) sur les 48.203 tests effectués entre jeudi et vendredi.

C.E

# Amina Bouayach : Les réseaux sociaux sont aussi importants dans l'expression et la diffusion de l'opinion que potentiellement nuisibles en matière de culture des droits de l'Homme



**P**résidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) depuis le 6 décembre 2018, Amina Bouayach revient dans un entretien à la MAP sur la situation des droits de l'Homme au Maroc à l'aune des sujets et des développements les plus marquants sur les scènes nationale et internationale. Multiplicité des acteurs des droits humains, nouveau modèle de développement, libertés, rapports internationaux et place des réseaux sociaux... autant de questions sur lesquelles s'exprime Mme Bouayach.

## Quel bilan faites-vous après des années de coexistence avec d'autres instances exerçant dans le domaine?

Je ne parlerai pas de coexistence avec d'autres instances exerçant dans ce domaine. Le CNDH est doté d'un mandat, de prérogatives et d'attributions bien déterminés. Il veille, dans le cadre de l'exercice de ses missions, à la prévention des violations, à la protection contre les violations et à la promotion des droits de l'Homme, dans le cadre de ce que nous avons appelé l'approche "Triple P" : Prévention, Protection et Promotion. Le CNDH exerce, également, ses missions par le biais de ses trois mécanismes nationaux, à savoir le mécanisme national de prévention de la torture, le mécanisme national de recours pour les enfants victimes de violation de leurs droits et le mécanisme national de protection des droits des personnes en situation de handicap, mais aussi de Commissions régionales (CRDH) qui ont pour missions d'assurer le suivi et la surveillance de la situation des droits de l'Homme au niveau régional. On ne s'inscrit pas dans une logique de compétition ou de concu-

rence avec les autres instances exerçant dans le domaine des droits de l'Homme, notre rôle est d'assurer la prévention, interpellier le pouvoir exécutif pour la protection des droits et leur promotion et proposer au parlement des recommandations d'harmonisation de la législation nationale avec les conventions ratifiées par le Royaume. Le CNDH intervient à chaque fois qu'il s'agit d'une violation des droits de l'Homme. Bien évidemment, nous sommes régulièrement appelés à présenter notre point de vue ou des éléments d'information pour d'autres partenaires et instances institutionnelles et non institutionnelles oeuvrant dans le domaine des droits de l'Homme, aussi bien au niveau national qu'international, mais jamais dans un cadre de compétition, de concurrence ou de cohabitation, mais dans celui d'une complémentarité indépendante. En tant qu'institution nationale de protection et de promotion des droits de l'Homme de statut A, régie par les Principes de Paris, la neutralité, l'objectivité et l'indépendance sont des fondements de notre mission, qui nous guident sur la manière d'approcher les questions et d'élaborer des positions en matière des droits de l'Homme.

## Le domaine des droits de l'Homme au Maroc connaît une multiplicité d'acteurs aux compétences enchevêtrées. Partagez-vous ce constat?

L'évolution et le développement en matière des droits de l'Homme au Maroc sont un atout qui devrait, nécessairement, promouvoir et encourager des acteurs à s'intéresser à cette ques-

tion. Cependant, la pluralité d'acteurs est marquée par des aspects positifs, mais aussi par des aspects moins positifs. En effet, il y a toute une dispersion des avis sur les questions des droits humains, qui crée de la confusion auprès de l'opinion publique, d'une manière ou d'une autre, à tort ou à raison.

Au CNDH, nous faisons face à ces difficultés en matière des droits de l'Homme, à travers l'adoption de deux éléments importants : Le premier a trait à la promotion du savoir et de la connaissance en la matière, qui permettent la qualification des violations des droits de l'Homme. C'est par cette qualification qu'on apporte la précision nécessaire à la construction et à la consolidation du processus de garantie des droits de l'Homme. Le deuxième élément, très important, est le renforcement des capacités de manière à maîtriser les arguments, les connaissances et les supports d'évaluation des droits de l'Homme qui sont différents des critères du domaine politique ou de l'action publique. A cet égard, le Conseil essaie de renforcer les partenariats avec les ONG, mais aussi avec les universités en tant qu'espace de réflexion, de recherche et de débat. Mais jusqu'à présent, nous considérons au CNDH qu'au Maroc, nous n'avons pas atteint le niveau des compétences nécessaires aussi bien au niveau institutionnel que non-institutionnel, permettant d'agir, de s'imprégner et de s'approprier cette évolution en matière des droits de l'Homme.

**Certains rapports internationaux émanant principalement d'ONG tentent de mésestimer, voire discréditer les avancées du Royaume en matière des droits de l'Homme. Qu'avez-vous fait pour redresser la barre?**

Effectivement, il y a plusieurs rapports d'ONG internationaux, mais aussi nationaux, publiés sur la situation des droits de l'Homme au Maroc. Et c'est tout à fait en lien avec ce que je viens de mettre en lumière. Là aussi, je reviens à la mission principale du CNDH, celle d'apporter les informations vérifiées, recoupées et avérées. C'est une opération laborieuse qui exige un travail continu dans le temps.

En effet, pour chaque allégation de violation, il faut prendre en considération les faits, l'environnement et les circonstances dans lesquelles la violation aurait été commise, en relation bien entendu avec les questions des droits de l'Homme. Donc, c'est ce processus-là qui se fait à la fois sur le terrain, mais qui nécessite comme j'ai essayé de l'expliquer dans ma réponse à votre deuxième question, des compétences et des connaissances non négligeables dans ce que j'appelle la méthodologie et l'analyse des droits, seules permettant d'avoir une qualification ou un diagnostic de la situation des droits de l'Homme.

Un diagnostic en fonction duquel nous pouvons formuler nos recommandations et prendre les décisions qui s'imposent en matière de protection et de prévention. Donc pour nous, en tant que CNDH, l'essentiel est d'apporter à l'opinion publique, nationale et internationale, ces informations. C'est aussi d'apporter, si besoin est, les nuances nécessaires en matière de qualification des violations des droits de l'Homme. Par exemple, en matière de torture, nous avons relevé qu'il y a un grand amalgame chez l'opinion publique, et même chez les acteurs politiques et autres, sur ce qu'est la définition de la torture et ce qui relève des traitements cruels, inhumains et dégradants. Sans une connaissance précise et approfondie dans le domaine, c'est le principe même de légitimité, d'un point de vue de responsabilité légale, qui est mis à mal.

D'un point de vue général, je dirai que ce qui nous manque c'est une formation solide en droit international, notamment en matière des droits de l'Homme, qui aille au-delà des simples slogans politiques ou idéologiques, mais apporte des solutions concrètes et pragmatiques aux problèmes réels de la société. A ce propos, je rappelle que nous essayons de présenter à l'opinion publique, à chaque fois que l'occasion se présente, les explications et informations relatives à la jurisprudence inter-

►► nationale, que ce soit celle des tribunaux internationaux, ou celles de la Cour européenne des droits de l'Homme ou encore de la Cour suprême américaine. Nous n'avons, malheureusement, pas observé, pour le moment, une interaction satisfaisante vis-à-vis de ces efforts, même de la part d'acteurs nationaux. Il y a, donc, beaucoup à faire en matière de connaissance des droits de l'Homme.

Notre rôle est de partager avec l'opinion publique les dernières observations des comités des droits de l'Homme et les dernières jurisprudences en relation avec le traitement des violations des droits de l'Homme afin de permettre à tous, qu'ils soient acteurs institutionnels, y compris le corps de la justice, ou acteurs de la société civile, de s'imprégner de ces outils. Notre rôle consiste, aussi, à apporter notre point de vue conformément à notre cadre de lecture, à savoir la Constitution du Royaume et les conventions internationales pour apporter les éclaircissements escomptés sur les questions culturelles et sociales auprès de l'opinion publique, du législatif ou l'exécutif et de la société civile. L'autre question sur laquelle je voudrais insister est celle de la culture des droits de l'Homme. En effet, il faut reconnaître que nous avons un grand déficit en matière de diffusion de cette culture. Il faut dire que les réseaux sociaux nous compliquent un peu cette tâche. Autant ces réseaux sociaux sont importants dans la diffusion de l'opinion et son expression, autant ce sont ces mêmes plateformes qui s'avèrent de plus en plus potentiellement nuisibles en matière de culture des droits de l'Homme, à travers l'incitation à la haine, à la violence,



à la discrimination et au racisme.

**Le Nouveau modèle de développement a pointé du doigt une série de questions à reconsidérer pour retrouver la confiance des Marocains. Qu'en est-il de votre institution?**

Le rapport de la commission du Nouveau modèle de développement a soulevé des questions autour desquelles nous avons apporté notre vision et nos recommandations, ainsi que des positions claires et nettes, comme celle des libertés individuelles. Nous étions très clairs sur ces questions et nous avons proposé des amendements au Code pénal en octobre 2019 les concernant.

Nous avons aussi soulevé dans nos rapports thématiques, les soubassements et les conditions des protestations sociales vécues et organisées dans différentes régions du Maroc. Nous avons démontré que la question a, certes, un caractère socio-économique, mais a inséré également les volets culturel et identitaire. Nous avons, également, mis en exergue l'importance de l'environnement numérique et du citoyen numérique, en tant qu'acteur, dans ce développement des libertés publiques.

En effet, nous considérons que le Maroc, les Marocains et la société sont en train de mettre en place un modèle émergent en matière de libertés publiques, dont la gestion nécessiterait discussions, débats et concertation. Je suis convaincue que les restrictions légales disproportionnées ne pourront pas répondre et ne répondent pas aux attentes des citoyens, au développement et à l'évolution de cet espace de libertés publiques. Il y a, aussi, la question de l'égalité qui est importante pour nous et a été soulevée par le rapport sur le NMD.

Donc, en tant qu'institution natio-

nale, nous nous retrouvons dans plusieurs des questions évoquées dans le rapport. D'ailleurs, M. Chakib Benmoussa, qui a présenté le contenu du rapport lors de notre Assemblée générale, le 16 juillet dernier, a bien précisé que la Commission du nouveau modèle de développement ne s'est pas basée, uniquement, sur le memorandum du CNDH présenté à la Commission, mais également sur ses derniers rapports thématiques et ses mémorandums.

**Liberté d'expression, mariage des mineurs... et d'autres faits sociaux ont fait réagir dernièrement la toile, qu'en pensez-vous?**

Avec le développement et les évolutions des réseaux sociaux ou de l'environnement numérique, personnellement, je pense qu'il serait difficile de restreindre la liberté d'expression, mais il est essentiel de développer les mécanismes d'auto-régulation et de veiller à mettre en place des garde-fous en ce qui concerne l'incitation à la violence, au racisme et à la discrimination, mais aussi en matière de diffamation et de harcèlement. Il en va de notre responsabilité collective. Le corps de la justice au Maroc est appelé à déployer plus d'efforts en matière de proportionnalité et de nécessité dans le traitement des cas et à faire prévaloir une jurisprudence marocaine qui garantisse l'exercice des libertés, notamment d'expression, et qui condamne tout discours de haine et de racisme. Nous avons encore un grand travail à faire sur ce registre. Il est aussi nécessaire de prendre en compte l'évolution de la société, des relations au sein de la famille et de la participation de ses membres, surtout les femmes, dans l'accumulation du capital et donc du partage du patrimoine familial.

Des lois et des jugements qui ferment les yeux sur la réalité de la société perdent tout de leur valeur pour les citoyens et contribuent à cette crise de confiance que décrit le rapport sur le NMD. La position du CNDH sur le mariage des mineurs est également claire et ferme. En 2019, nous avons fait une campagne sur le sujet et nous continuons à faire le monitoring nécessaire des mariages des mineurs, une des violations graves à l'encontre des enfants et des filles. C'est une question fondamentale pour nous, comme en atteste son traitement dans nos rapports annuels. Nous avons appelé à l'abolition de l'article 20 du Code de la famille qui autorise le mariage des mineurs et de rétablir la règle, qui fixe l'âge de mariage à 18 ans. Avec la pandémie, notre agenda a été bouleversé, mais nous reviendrons sur le sujet. Je pense qu'il est temps de procéder à l'amendement des dispositions du Code de la famille qui limitent le processus de l'égalité homme/femme. Bien évidemment, ce qui fait le plus réagir la toile en ce moment, ce sont le viol et la violence sexuelle, que ce soit à l'égard des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

Dans ce cadre, nous avons aussi été très clairs et très tôt : le CNDH avait appelé en 2019 au renforcement des dispositions pénales de manière à ce que la violence sexuelle et le viol soient érigés en crimes dûment établis et non qualifiés comme « atteinte à la pudeur », comme c'est le cas actuellement. Je pense qu'il y a aussi d'autres faits sociaux qui méritent l'attention des législateurs de manière à élargir la protection et à garantir les droits, en particulier des personnes vulnérables : les personnes en situation de handicap, les femmes, et les enfants.



**Le CNDH fait de son mieux pour renforcer les partenariats avec les ONG, mais aussi avec les universités en tant qu'espace de réflexion, de recherche et de débat**



## La barre de plus de 200 millions de cas Covid dans de monde franchie



La pandémie de Covid-19, qui repart de plus belle avec le variant Delta, a contaminé plus de 200 millions de personnes dans le monde, notamment en Asie où la Chine promet de partager deux milliards de doses de vaccin.

Pékin "va s'efforcer de fournir deux milliards de doses de vaccin au monde" cette année et promet un don de 100 millions de dollars au système international Covax de distribution des vaccins aux pays les plus pauvres, a annoncé le président Xi Jinping.

Après les Etats-Unis la veille, Israël a rejeté jeudi l'appel de l'OMS à un moratoire sur les rappels vaccinaux pour tenter de remédier aux inégalités entre pays riches et pays pauvres.

L'Etat hébreu a affirmé rendre un "grand service" au monde en testant sur une partie de sa population l'efficacité d'une troisième dose de vaccin.

En France, le président Emmanuel Macron a également confirmé une campagne de rappel vaccinal en septembre pour "les plus fragiles et les plus âgés".

Si le variant Delta provoque un regain de la pandémie partout à travers le monde, la situation est particulièrement dramatique dans les pays peu vaccinés, comme la Thaïlande où les morgues submer-

gées louent des conteneurs réfrigérés pour stocker les corps et les équipes médico-légales sont au bord de l'épuisement.

"La surcharge physique et mentale est très lourde (...), certains membres de notre personnel s'évanouissent. Nous sommes presque à la limite de nos capacités", relève Thanitchet Khetkham, employé à la morgue de l'hôpital universitaire de Thammasat au nord de Bangkok.

Jeudi, près de 21.000 cas ont été enregistrés, un record dans ce pays où seuls 4 des 70 millions d'habitants ont reçu deux doses de vaccin. 160 morts ont été recensés, en grande majorité à Bangkok.

Au Japon, Tokyo a enregistré jeudi un nouveau record de cas de Covid-19 (+5.042), et le gouvernement doit étendre les restrictions à huit départements japonais supplémentaires, trois jours avant la fin des JO.

Record aussi en Australie, où la moitié des 25 millions d'habitants sont désormais confinés, après l'entrée en vigueur jeudi d'un sixième confinement à Melbourne.

Records encore en Malaisie, qui a dépassé les 20.000 nouveaux cas quotidiens de Covid pour la première fois jeudi.

En Europe, en pleine saison estivale, plusieurs régions touristiques ont renforcé leurs mesures

de restriction. En Espagne, le couvre-feu a été prolongé en Catalogne, et l'île d'Ibiza a annoncé charger des détectives privés d'infiltrer et empêcher les fêtes illégales propices à la propagation du virus. La Grèce a aussi instauré un

couvre-feu et de nouvelles restrictions dans des sites touristiques.

En France, malgré une contestation croissante dans la rue, le Conseil constitutionnel a validé jeudi l'élargissement du pass sanitaire à de nouveaux lieux publics, notamment les restaurants, cafés et trains, ainsi qu'une obligation vaccinale pour les soignants.

L'Italie, où le pass sanitaire est déjà obligatoire pour les soignants, l'exigera désormais aussi pour les enseignants ainsi que dans les transports publics, restaurants, cinémas, musées etc.

Au Québec, les autorités ont également annoncé la mise en place prochaine d'un passeport vaccinal qui pourrait donner accès aux activités "non essentielles".

Aux Etats-Unis, après Google et Facebook, Microsoft a annoncé que le vaccin était désormais obligatoire pour les personnes se rendant dans ses locaux, employés comme visiteurs.

De son côté, le géant du commerce en ligne Amazon a décidé de repousser le retour obligatoire au bureau pour ses employés à janvier 2022 -au lieu de septembre 2021-.

Depuis mi-juin, le nombre de nouveaux cas quotidiens dans le monde a augmenté de 68% sur la planète, passant de 360.000 à plus de 600.000 personnes, principale-

ment à cause du variant Delta à la contagiosité accrue.

Mais le nombre de décès quotidiens (actuellement 9.350) augmente plus faiblement, de 20% depuis début juillet.

Au total, la pandémie a fait au moins 4.257.424 morts depuis son apparition fin 2019, selon un comptage de l'AFP à partir de sources officielles jeudi. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le bilan réel pourrait être deux à trois fois plus élevé.

Les Etats-Unis, dont les frontières restent fermées à de très nombreux voyageurs étrangers, projettent de les rouvrir à terme aux personnes pleinement vaccinées, a fait savoir mercredi un responsable de la Maison Blanche.

Washington élabore une "approche progressive qui signifierait, avec des exceptions limitées, que tous les ressortissants étrangers venant aux Etats-Unis - depuis tous les pays - doivent être pleinement vaccinés", a dit cette source.

Les Etats-Unis étaient restés sourds jusqu'ici aux appels à la réciprocité, de l'UE notamment, dont les pays ont décidé de rouvrir leurs propres frontières aux Américains vaccinés ou présentant un test négatif.

Pékin a à l'inverse annoncé un durcissement des restrictions pour les déplacements à l'étranger.

“

*La Chine promet deux milliards de vaccins, alors que les Etats-Unis et Israël ont rejeté l'appel de l'OMS à un moratoire sur les rappels vaccinaux*

# La Turquie et la Grèce bataillent contre le feu

La Turquie et la Grèce, frappées par une canicule exceptionnelle, bataillaient jeudi contre une vague d'incendies sans précédent, qui ont provoqué l'évacuation de centaines de villageois menacés par les flammes.

Au son des alarmes d'évacuation, les villageois, empilant quelques maigres affaires, ont été évacués par la mer à bord de hors-bord des garde-côtes turcs mobilisés dans le port d'Oren, dans le sud de la Turquie. D'autres ont été éloignés par la route.

A proximité, la centrale thermique de Milas, remplie de milliers de tonnes de charbon, suscite l'inquiétude, menacée par un feu virulent attisé par le vent.

L'autorité régionale a assuré jeudi que "tous les produits chimiques explosifs" avaient été retirés du site stratégique.

"Mais il y a un risque que le feu se répande aux milliers de tonnes de charbon qui se trouvent à l'intérieur", s'est inquiété un responsable régional, Osman Gurun.

Quelques villageois ont refusé de quitter la région. "Où voulez-vous qu'on aille à notre âge?", demande un habitant de 79 ans, Hulusi Kinic, sur le port d'Oren.

"On vit ici. C'est chez nous. En dernier ressort, on aurait pu se jeter à l'eau (en cas d'explosion) mais Dieu merci, cela ne s'est pas passé", a-t-il ajouté.

Une inspection initiale a montré que le feu, qui dans la nuit s'était rapproché de la centrale, n'avait pas causé "de dégâts sérieux aux unités principales", selon le bureau du président turc Recep Tayyip Erdogan.

De l'autre côté de la mer Egée, la Grèce est elle aussi confrontée à des incendies que les experts relient sans équivoque au réchauffement de la planète, par des températures oscillant entre 40 et 45 degrés Celsius.

"Si certains se demandent encore si le changement climatique est une réalité, qu'ils viennent voir ici l'intensité de ce phénomène", a déclaré le Pre-



mier ministre grec Kyriakos Mitsotakis depuis le village de l'Ancienne Olympie, théâtre d'un incendie préoccupant.

Les pompiers grecs s'efforçaient jeudi de protéger le site archéologique où se sont déroulés les premiers jeux olympiques de l'antiquité, dans l'ouest de la péninsule du Péloponnèse.

Le village de l'Ancienne Olympie, habituellement bondé de touristes en cette saison, ainsi que sept localités proches avaient été évacués la veille.

"Nous faisons un effort titanesque sur plusieurs fronts", a déclaré mercredi le ministre adjoint grec de la Protection civile, Nikos Hardalias.

Aux portes d'Athènes, un sinistre en passe d'être maîtrisé mercredi a repris de la vigueur en fin de journée, attisé par le vent et répandant des

fumées épaisses sur la capitale grecque. Une enquête a été ordonnée pour en connaître l'origine.

A quelque 200 km à l'est d'Athènes, un autre feu incontrôlé fait rage depuis mardi sur l'immense île d'Eubée, où plusieurs villages et un monastère étaient encerclés par les flammes, après avoir été vidés de leurs occupants.

"Je suis parti avec mes enfants, ma femme, mes petits-enfants, j'ai sauvé ce que j'ai pu. Mais c'est une catastrophe, tout a brûlé dans le village", a confié à l'AFP Ioannis Aslanis.

"C'est un moment très triste. Mais heureusement tout le monde va bien", observe Konstantinos Konstantinidis.

Huit personnes sont mortes et des dizaines ont été hospitalisées dans

le sud de la Turquie. Seuls des blessés légers sont à déplorer en Grèce.

Plus de 110 feux ont ravagé des forêts de Grèce ces dernières 24 heures et 180 en Turquie depuis fin juillet.

Selon l'Observatoire de la Terre de l'UE Copernicus, ce mois de juillet est le second plus chaud jamais enregistré en Europe.

"Nous sommes dans une phase de dérégulation climatique absolue", a déploré cette semaine le vice-ministre grec de la Protection civile, Nikos Hardalias. A ce stade, "on ne parle plus de changement climatique, mais de menace climatique".

"Nous menons une guerre", a estimé le ministre turc de l'Agriculture, Bekir Pakdemirli.

Dans les deux pays, les autorités faisaient face à la pression des locaux jugeant insuffisants les moyens de lutte contre ces incendies.

"Nous prions les autorités de renforcer les forces aériennes et terrestres pour ne pas risquer des vies humaines", a déclaré Giorgos Tsapourniotis, maire de Limni, sur l'île d'Eubée.

L'opposition turque a reproché au président Erdogan d'avoir échoué à maintenir sa flotte de bombardiers d'eau et d'avoir mis du temps à accepter l'aide internationale.

M. Erdogan a pour sa part accusé l'opposition de tenter de tirer un bénéfice politique de la situation. "Les feux de forêt sont une menace internationale tout comme la pandémie de Covid-19", s'est-il défendu.

# Boris Johnson provoque l'indignation en louant la fermeture des mines de charbon sous Thatcher



Le Premier ministre britannique Boris Johnson a suscité une salve de réactions indignées en assurant que la ferme-

ture des mines de charbon sous Margaret Thatcher, au coût social très lourd, permettait au Royaume-Uni d'être en avance dans la transi-

tion énergétique.

Interrogé lors d'une visite sur un champ d'éoliennes en Ecosse jeudi, le chef du gouvernement conservateur a insisté sur les progrès réalisés en la matière: "Grâce à Margaret Thatcher, qui a fermé un grand nombre de mines de charbon dans tout le pays, nous avons commencé tôt et nous nous éloignons maintenant rapidement du charbon", a-t-il souligné, avant, selon les médias britanniques, de s'esclaffer.

Représentant autrefois le secteur industriel le plus important du Royaume-Uni, les mines de charbon sont intimement liées à l'histoire économique et sociale du pays et devinrent dans les années 80 le symbole de l'opposition à l'ultra-libéralisme de la Première ministre de l'époque.

La fermeture des mines ont donné lieu à de dures grèves et à des violences. Aujourd'hui, de nombreux anciens sites miniers restent sinistrés, avec un fort taux de chômage.

Les propos de Boris Johnson ont été qualifiés de "honteux" par le chef de l'opposition travailliste Keir Starmer: "En écartant avec une plânanterie les répercussions dévastatrices (des fermetures), il montre à quel point il est déconnecté des travailleurs".

Le Labour a demandé des excuses au dirigeant.

Les Premiers ministres de l'Ecosse Nicola Sturgeon et du Pays de Galles Mark Drakeford ont dénoncé également des propos "grossiers et manquant de sensibilité".

"Des vies et des communautés entières en Ecosse ont été anéanties par la destruction de l'industrie du charbon par Thatcher (qui n'avait rien à voir avec de quelconques inquiétudes concernant la planète)", a dénoncé Mme Sturgeon.

Les dernières mines de charbon ont fermé en 2015 au Royaume-Uni, à l'exception de petits sites.

Les déclarations de Boris Johnson ont été d'autant plus commentées que son parti, avec un programme pro-Brexit et des promesses de rééquilibrage économique, a obtenu aux dernières législatives des progressions spectaculaires dans les régions désindustrialisées du Nord de l'Angleterre, traditionnellement acquises au Labour.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FORTE GRIPPE	ALLANT	MÉTAL FORME D'ÊTRE	GRECQUE GAYER	EN VOGUE	ABROGÉ	CONNU L'INCEUL	RONCH- ONNE
					CERTAIN		
EST À LONDRES		LA FIN DU JOUR	MAMMI- FÈRE D'AFRIQUE			FIN DE VERBE	
		VIEILLE CITÉ POSSÉSSIF	FAUX	EST TRADUIT EN ANGLAIS	TIENT EN HALEINE HARDI		
LIE ACARI- ÂTRE							
ARTICLE NOTE		IL LIT BEAUCOUP				N'A RIEN DE BRILLANT	GLACE FLOTTAN- TE
		GAMIN TUNISIE JAPONAISE		ROMAINS	VERRE DE BIÈRE		
CUBE		A L'ENVERS: PEINTRE ITALIEN			PARTIRA	EN ACTION CONIFÈRE	
		MANCHE ADVERBE					
AFFEC- TÉE	GOGOL BOUCLIER			ROULÉE BAGARRE			POLLIE À GORGE
				EN FLEUR		NOTE	
CERTAIN		COCO			VOYELLES UTILISER		
							SYMBOLE DE L'ARGENT

Solution mots flechés d'hier

E	S	C	L	A	V	A	G	I	S	T	E
P	O	U	P	E	E	D	I	V	A		
E	U	L	S	D	A	C	R	A	C		
C	R	E	T	E	T	E					
A	T	T	I	S	E	U	C	O	I		
R	I	A	L	I	B	E	Z	E	R	O	
E	S	C	R	I	M	E	C	N	N		
A	H	U	R	I	A	B	A	T	A		
D	E	N	U	E	A	B	A	T	A		
R	S	N	D	E	F	I					
L	I	N	E	C	T	A	R	E			
C	A	N	C	R	E	E	T	R	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarak

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoume)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur**  
Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

  
  
  
2017 [www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. À fleur de pea u.
- II. Il est caustique. - Pesée.
- III. Centre gauche. - Sorti des restos du coeur. - Consonnes pour un toqué.
- IV. Sans excès. - Serre les mâchoires.
- V. As de pique. - Atteint par les malheurs de l'âge.
- VI. Qui a toute la vie devant elle. - N'a pas bien lu le mode d'emploi.
- VII. C'est le travail de la messagerie. - Présent au futur.
- VIII. Scoubidou. - Suivre la règle.
- IX. Il y en a beaucoup trop sur nos routes. - Votre argent l'intéresse.
- X. Donne un coup de torchon.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Roussette.
- 2. Rendu furieux. - Petits ruisseaux qui font les grandes rivières.
- 3. Eu le droit. - Empilées.
- 4. C'est tout le problème. - Bien charpenté.
- 5. Invitation à la prière.
- 6. Trépassée. - Très diminué.
- 7. Coup de bar. - Va en marche arrière.
- 8. Roule ses clients. - Fit tourner la tête à Zeus.
- 9. Beaucoup ont besoin du bac. - Aide à la naissance des vedettes.
- 10. Bien attrapé. - Ne vous fait ni chaud ni froid.
- 11. Mortel. - Née en Belgique, elle se noie dans la Seine.
- 12. Enfermés en dépit des lois.

### Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	9	5	4	7	3				7	4	3	9			6		
3				1		9	4		3			4					
			8			7			2	9	6				3		
	1	3	2	6			5			9		5			7		
	7	2					3	9	1		8	9			6		
	4			9	7	6	2		3		2				1		
		9			8				4			8	6		5		
	3	6		5				9			5				7		
			9	3	1	2	8		5		3	7		9	4		
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
				4			1	8	5	1			9				
	3		9						2	9	3		5		1		
	2		1			4		9							5		
					9			4			6		9	1			
	1	4	5			7	9	6		2					4		
8			4									7	5		6		
2	9				1		4		3								
					6		5		7			5			8		
5	8			3							8				6		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
8	1	7	5	4	3	6	2	9	5	6	2	8	7	1	3	4	9
5	4	2	6	8	9	1	3	7	3	1	8	4	9	6	7	5	2
9	3	6	2	7	1	5	8	4	9	4	7	3	2	5	6	1	8
4	2	5	9	1	8	3	7	6	1	7	3	9	6	8	5	2	4
1	7	9	3	6	5	2	4	8	4	8	6	7	5	2	1	9	3
3	6	8	4	2	7	9	5	1	2	9	5	1	3	4	8	6	7
7	5	4	1	3	6	8	9	2	8	5	1	2	4	7	9	3	6
2	9	1	8	5	4	7	6	3	6	3	4	5	8	9	2	7	1
6	8	3	7	9	2	4	1	5	7	2	9	6	1	3	4	8	5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
1	2	6	8	7	3	5	4	9	5	4	7	3	8	2	9	6	1
9	3	4	2	6	5	8	1	7	6	3	9	1	4	7	2	5	8
7	8	5	1	9	4	3	2	6	1	2	8	6	9	5	4	7	3
3	5	1	6	8	2	7	9	4	8	1	4	7	3	6	5	2	9
6	7	2	3	4	9	1	8	5	3	7	5	4	2	9	1	8	6
8	4	9	7	5	1	6	3	2	9	6	2	5	1	8	3	4	7
4	1	3	5	2	7	9	6	8	7	5	3	2	6	1	8	9	4
2	6	7	9	1	8	4	5	3	4	8	6	9	5	3	7	1	2
5	9	8	4	3	6	2	7	1	2	9	1	8	7	4	6	3	5

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	A	P	P	L	I	C	A	T	I	O	N	S
II	C	U	L	O	T		C	O	N	C	U	E
III	A	R		R	E	P	E	R	D	U		P
IV	R	E	A	R	M	E		P	I	L	E	T
V	I	S	B	A		P	R	E	C	I	T	E
VI	A		R	I	D	E	A	U		S	O	N
VII	T	R	O	N	E		C	R	E	T	I	N
VIII	R	E	G	E	L	E	E		C	E	L	A
IX	E	V	E		A	N	E	T	H		E	T
X	S	E	R	T	I	S	S	E	U	S	E	S

## Activité monétaire au Maroc

211,6 millions d'opérations réalisées au premier semestre

Les réalisations globales de l'activité monétaire au Maroc ont atteint 211,6 millions d'opérations pour un total de 177 milliards de dirhams (MMDH) durant les six premiers mois de 2021, selon le Centre monétaire interbancaire (CMI).

Cette activité, qui comprend les opérations de retrait d'espèces sur le réseau des guichets automatiques, les opérations de paiement auprès des commerçants et eMarchands, les opérations de paiement sur les GAB et les opérations de Cash Advance, par cartes bancaires, marocaines et étrangères, au Maroc, ressort en progression de 23,4% en nombre d'opérations et de 19,3% en montant par rapport au S1-2020, précise le CMI dans son récent rapport.

Pour ce qui est des cartes marocaines, rapporte la MAP, elles ont enregistré, en paiements et en retraits, 207,4 millions d'opérations pour 172,3 MMDH, en augmentation de 25,4% en nombre et de 22,4% en montant, indique la même source, notant que les opérations par cartes marocaines au Maroc, se répartissent en retrait (76,3% en part du nombre d'opérations et 89,2% en part du montant), en paiement chez les commerçants et eMarchands (23,3% en nombre d'opérations et 10,7% en montant) et en paiement sur guichets automatiques bancaires (GAB) avec 0,4% en part du nombre d'opérations et 0,1% en part du montant. Ainsi, les opérations de retraits par cartes marocaines sur les guichets automatiques au Maroc ont totalisé 158,3 millions d'opérations pour un montant de 153,6 MMDH durant le 1er semestre 2021, en hausse de 21,6% en nombre et 21,1% en montant.

Concernant les paiements par cartes marocaines auprès des commerçants et eMarchands affiliés au CMI, il a atteint 48,3 millions d'opérations pour 18,5 MMDH, en progression de 41% en nombre et de 34,5% en montant. Ces paiements se répartissent, en termes de volume, sur la grande distribution (26,9%), l'habillement (11,8%), les stations (7,5%), meubles et articles électroménagers (5,9%), le secteur de la santé (5,6%), les recharges Wallets (5,5%), les restaurants (5,2%) et autres secteurs (31,5%). Quant aux opérations de paiements sur GAB par cartes marocaines pour le paiement des factures, des taxes et l'achat des recharges Télécom, elles se sont chiffrées à 0,9 million d'opérations pour 179,5 millions de dirhams (MDH), en régression de 19,2% en nombre et de 17,3% en montant.

Le CMI fait aussi savoir que les cartes marocaines à validité internationale ont réalisé 5,9 millions d'opérations en devises à l'étranger ou sur des sites marchands étrangers, retraits et paiements, pour 2,2 MMDH, marquant une croissance de 16,7% en nombre et une légère régression de 0,5% en montant.

Parallèlement, l'activité des cartes étrangères a enregistré, en paiements et en retraits, 4,2 millions d'opérations pour 4,8 MMDH, en régression de 30,4% en nombre et de 37,2% en montant.

# Le déficit budgétaire atteint 27,4 MMDH au premier semestre



Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), à fin juin 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître un solde budgétaire négatif de 27,4 MMDH.

A en croire la Trésorerie générale, ce déficit résulte des ressources ordinaires (hors recettes d'emprunts) de 180 MMDH et de charges (hors amortissements de la dette) de 207,5 MMDH.

« Compte tenu de recettes d'emprunts de 48,2 MMDH et d'amortissements de la dette de 22,8 MMDH, l'exécution de la loi de Finances dégage un excédent des charges sur les ressources de 2 MMDH », a précisé la TGR dans son rapport trimestriel sur l'exécution de la loi de Finances.

Selon la même source, les ressources globales de l'Etat durant le deuxième trimestre 2021 se sont établies à 228,2 MMDH. Pour la TGR, cela représente « un taux de réalisation de 52,8% des prévisions de la loi de Finances, sachant que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020 », a-t-elle

souligné.

Dans son rapport, la Trésorerie générale répartit les ressources globales de l'Etat en quatre groupes de recettes.

Composées de recettes fiscales (90%) et de recettes non fiscales (10%), les recettes ordinaires ont atteint 124,2 MMDH au cours de cette période, ce qui correspond à 54,4% des ressources globales.

Comme le précise la TGR,



Les ressources globales de l'Etat ont atteint 228,2 MMDH durant le deuxième trimestre

elles ont enregistré un taux de réalisation de 54,4% des prévisions de la loi de Finances.

En ce qui concerne les recettes d'emprunts à moyen et long termes, il ressort qu'elles ont atteint 48,2 MMDH, soit 21,1% des ressources globales de l'Etat.

Dans son rapport, la Trésorerie note qu'elles ont été réalisées à hauteur de 45% des prévisions de la loi de Finances et souligne que le recours au marché des adjudications a représenté 82,3% à ce titre.

Représentant 24,1% des ressources globales de l'Etat, les recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST) se sont pour leur part établies à 54,9 MMDH. Les statistiques couvrant cette période montrent qu'elles ont été réalisées à hauteur de 58,2% des prévisions de la loi de Finances.

Quant aux recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), il ressort des chiffres publiés qu'elles ont été de 925 MDH, soit 0,4% des ressources globales de l'Etat. Elles ont été réalisées à hauteur de 42,2% des prévisions de la loi de Finances.

Dans son rapport trimestriel sur l'exécution de la loi de Finances, la TGR évoque aussi les charges totales de l'Etat qui ont

atteint 230,2 MMDH, soit un taux de réalisation de 48,4% des prévisions de la loi de Finances.

La Trésorerie répartit ces charges en quatre points. Le premier concerne les dépenses ordinaires du budget général qui se sont élevées à 131,6 MMDH, soit 57,1% des charges totales de l'Etat.

Selon le ministère, « des dépenses ordinaires ont été réalisées à hauteur de 51,7% et sont constituées pour 54,3% de dépenses de personnel ».

Le deuxième point renseigne que des dépenses d'investissement de 32 MMDH ont été réalisées à hauteur de 41,4% des prévisions, représentant 13,9% des charges totales à fin juin 2021.

Troisième point : Les émissions des comptes spéciaux du Trésor. Selon les données recueillies, elles ont atteint 43,4 MMDH, soit un taux de réalisation de 46,5%. Ces dépenses représentent 18,9% des charges globales.

Quant au dernier point, le quatrième, il concerne les amortissements de la dette. Réalisés à hauteur de 46,5%, le rapport de la Trésorerie générale indique qu'ils se sont établis à 22,8 MMDH, représentant ainsi 9,9% des charges.

Alain Bouthy



## Mutandis enregistre un CA consolidé de 690 MDH au premier semestre

Le chiffre d'affaires consolidé (CA) de Mutandis au titre du premier semestre 2021 (S1-2021) s'est établi à 690 millions de dirhams (MDH), en légère hausse de 1,1 % par rapport au S1 2020. À fin juin 2021, les marques propres, qui représentent l'essentiel du CA de l'entreprise, sont en baisse de 11% par rapport au S1-2020, indique le groupe dans un communiqué sur ses indicateurs financiers. "Cette baisse s'explique notamment par un S1-2020 exceptionnel du fait de la surconsommation de détergents (javel notamment) pendant la crise du Covid, qui rend la comparaison particulièrement difficile avec le S1 2021", souligne l'entreprise.

Elle fait également état d'un recul global du marché, amorcé au premier trimestre 2021 mais atténué à partir du 2ème trimestre, grâce au rebond de la principale catégorie, la poudre lessive. Au cours du premier semestre, les ventes de conserves de sardines et de maquereau ont enregistré une baisse de -17%, a fait savoir le communiqué, notant que ce recul s'explique par "les difficultés d'approvisionnement auprès de la pêche côtière artisanale". À fin juin 2021, le CA des bouteilles alimentaires est en hausse de 82,1% par rapport au S1-2020. Ce fort rebond s'explique, entre autres, par une levée progressive des restrictions sanitaires (en comparaison avec le confinement du T2-2020).

# Le Maroc, un des piliers du plan stratégique de Renault

Le Maroc constitue un des piliers du plan stratégique de Renault Group, lequel oriente l'activité du groupe vers plus de création de valeurs, a indiqué mercredi, le directeur général de Renault Group, Luca De Meo.

"Le Royaume, pays à haut potentiel, est aujourd'hui dans le top 5 des pays industriels de Renault et dans le top 15 des ventes mondiales du groupe", a précisé M. De Meo qui s'exprimait lors des "Rendez-vous de l'industrie automobile", événement tenu en mode hybride sous la thématique "Ren-

contre débat des acteurs public-privé de l'industrie automobile", rapporte la MAP.

Il a, en outre, relevé que "le groupe est fier d'être un contributeur clé dans l'essor de l'industrie automobile marocaine et d'avoir su saisir cette opportunité", notant à cet effet qu'au-delà du fait que Renault soit la deuxième plus grande entreprise du Royaume en termes de chiffre d'affaires, elle compte sur ses 11.000 collaborateurs qui ont fait de cette industrie "une véritable Success Story".

Par la même occasion, M. De Meo a fait savoir que le groupe a signé des accords ambitieux qui sont à même de donner une nouvelle impulsion au partenariat Renault-Maroc. "Nous visons d'ici 2025, 2,5 milliards d'euros de chiffres d'affaires en sourcing local et à terme 3 milliards d'euros et 80% d'intégration", a-t-il dit.

Et de préciser que le groupe est déjà aligné avec ses objectifs, puisqu'il a dépassé en début de 2021 la barre des 60% du taux d'intégration, ajoutant dans ce sens que le groupe prépare l'industrialisation de nouveaux véhicules pour les marques de Renault et la marque Dacia dans les deux sites marocains du groupe et dévoilera la première Dacia Sandero fabriquée à la Somaca.

Pour sa part, le président de l'Association marocaine pour l'industrie et le commerce Automobile (AMICA), Hakim Abdelmoumen, a souligné que le



plan d'accélération industrielle (PAI) a permis de restructurer et de réorganiser la filière automobile marocaine en écosystèmes, homogènes, en l'occurrence, en "commodités automobiles" et ce, en corrélation avec le donneur d'ordre final, qui est le constructeur automobile.

Il a, dans ce sens, fait observer que le ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique a accompagné de façon volontaire tous les besoins qui ont été identifiés dans le secteur en termes de compétences par filière, par métier et par région, et ce en termes de soutien d'investissement et en termes de foncier,

précisant à cet effet, que tous les objectifs assignés pour 2020 en matière d'exportation, d'investissement et de création d'emploi ont été réalisés de manière anticipée en 2018.

Dans le même sillage, le directeur général de l'Industrie, au ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, Ali Seddiki, a relevé que ce secteur agrège énormément de métiers et de composantes complexes.

La méthodologie qui consiste à structurer et organiser un secteur en écosystème performant, est particulièrement pertinente pour le secteur automobile", a-t-il affirmé,

relevant que pour chercher de l'intégration locale, il est impératif de maîtriser l'organisation du secteur en détail et d'arriver par la suite avec des mesures spécifiques, lesquelles sont établies en collaboration avec la Fédération et le secteur privé.

"Pour pouvoir accompagner l'intégration de commodités de nouveaux métiers et de nouveaux savoir-faire, il est essentiel de "rentrer à cette maille précise" pour arriver avec des solutions co-identifiées, qui permettront de rendre l'écosystème en soi plus performant et en bout de course, l'ensemble de la supply chain performante", a-t-il expliqué.



Le Royaume, pays à haut potentiel, est aujourd'hui dans le top 15 des ventes mondiales du groupe

## L'encours de la dette des ménages atteint 369 MMDH en 2020

L'encours de la dette des ménages s'est située à 369 milliards de dirhams (MMDH) durant l'année écoulée, en augmentation de 2,9%, ressort-il du rapport 2020 sur la stabilité financière, publié par Bank Al-Maghrib (BAM), l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Il s'agit d'une nette décélération comparativement au niveau

de progression de 5% enregistré en 2019, de 5,7% en 2018 et de 4,9% en moyenne sur les cinq dernières années, indique la même source.

Il est à préciser que cette dette, composée des crédits à l'habitat et de consommation accordés par les banques et les sociétés de financement, représente plus que le tiers du portefeuille crédit de ces institutions, rapporte la MAP.

Colonne Bas 2L'évolution li-

mitée de cette dette en 2020 recouvre une hausse modérée des prêts immobiliers résidentiels (4,6%) et une légère baisse des prêts à la consommation (-0,2%), fait savoir le rapport, ajoutant qu'en temps de crise et des incertitudes qui y sont associées, une partie des ménages aurait tendance à reporter ses projets d'acquisition des biens immobiliers et à limiter son endettement pour la consommation lorsqu'il y a peu d'occasions de dépenser.

S'agissant du montant moyen par ménage, il s'est établi à 43.640 dirhams contre 43.458 dirhams en 2019 et 42.500 en 2018. En outre, ledit rapport indique que l'encours de la dette des ménages a représenté 34% du produit intérieur brut (PIB). Ce ratio s'est situé à un niveau élevé comparativement aux années précédentes, reflétant la contreperformance de la croissance économique nationale en cette année de crise.

En ce qui concerne les crédits

distribués aux ménages résidant au Maroc, ils ont atteint 350 MMDH. Rapporté au PIB, leur montant a représenté 32,6% contre 29,4% une année auparavant, sous l'effet principalement du repli du PIB.

Pour les ménages marocains résidant à l'étranger, leur endettement poursuit sa baisse pour s'établir à près de 19 MMDH, accusant un recul de 5,1% dans la continuité de son rythme baissier observé depuis 2017.

## Les techniciens dans la nasse des conditions de tournages dantesques

*La qualité des productions s'en ressent forcément*

Les téléviseurs nouvelle génération, aussi intelligents soient-ils, ne pourront jamais montrer ce que les yeux ne peuvent voir. Par exemple, pendant le mois sacré de Ramadan, la rupture du jeûne en se matant une sitcom sur petit écran est un rituel immuable pour une grande majorité des familles marocaines. Mais de tous ces téléspectateurs, la plupart à l'œil profane, seuls les initiés sont au fait des difficultés et sacrifices nécessaires à la production et la réalisation d'un produit télévisuel. Entre des conditions de tournage souvent dantesques, des salaires loin des tarifs et barèmes instaurés par le Centre cinématographique marocain (CCM) et des producteurs qui ont des oursins plein les poches, les techniciennes et tech-

niciciens (cadreur, assistant caméra, assistant réalisateur, régisseur,...) sont à plaindre. Et si la médiocrité des sitcoms marocains venait aussi de là ? Ce ne serait vraiment pas étonnant.

Dans le meilleur des cas, la scène est tournée en intérieur. Les techniciens sont à l'ombre, avec des cubes à disposition pour se reposer le temps d'une prise. Autrement, ce sont les coups de soleil, les intempéries, mais encore les vents violents auxquels ils doivent faire face. Partir en tournage à Ouarzazate, tous les cinéastes en rêvent. Mais une fois sur place, autant vous dire que le rêve se transforme en cauchemar. Et pour cause, la plupart des producteurs marocains ne se soucient guère ou très peu du bien-être de leurs artisans. Car les

techniciens sont avant tout des artisans sans lesquels rien ne serait possible. Mais à l'évidence, tout le monde ne partage pas cet avis. Comme en attestent les pénuries d'eau régulières sur certains tournages. Et quand il y en a, elle est tiède.

Cela vous paraît léger comme argument ? Peut-être allez-vous être convaincu et plus sensible à la galère des horaires de tournage. Normalement, c'est huit heures de travail par jour. En cas de dépassement, les heures sont payées à un tarif supérieur. Mais sur le terrain, il n'en est rien. Les dépassements sont légion au mépris de la santé physique et psychologique des techniciens et autres acteurs. Il n'est pas rare que la journée de travail d'un technicien débute à 7h du matin

pour se terminer à 21h, 22h et parfois même à 23h ou minuit. Pour peu que le plateau de tournage se trouve à des dizaines de kilomètres de son domicile, et c'est du temps en plus perdu dans le transport.

Le pire, c'est que les salaires laissent à désirer. Sur son site Web, le Centre cinématographique marocain a clairement et de manière formelle fixé les prix pour chaque corps de métier. Mais ce n'est qu'une illusion. Car sur le terrain, c'est une toute autre histoire. Ce qui pose inévitablement la question des contrôles. Plusieurs personnes gravitant dans le domaine de la télévision ou de l'industrie du film au Maroc nous ont assuré qu'ils n'avaient jamais assisté de près ou de loin à un contrôle ou



## Les créateurs de la série "South Park" signent un contrat mirobolant dans le streaming



Les créateurs de la série satirique "South Park" ont signé jeudi un juteux contrat pour faire 14 films

diffusés sur la plateforme de streaming Paramount+, preuve que l'avidité d'Hollywood pour les nouveaux conte-

nus ne cesse de croître. Si MTV Entertainment Studios, détenu comme Paramount+ par le groupe ViacomCBS, n'a pas révélé le montant du contrat, Bloomberg News l'a évalué à 900 millions de dollars, ce qui en ferait l'un des plus gros contrats de l'histoire de la télévision.

La plateforme de streaming Paramount+, lancée en mars, doit se démarquer sur ce marché en expansion, dominé par des mastodontes comme Netflix, Disney+ et Amazon Prime, à la recherche constante de nouveaux contenus. Créer de nouveaux contenus "avec des talents fabuleux comme Matt (Stone) et Trey (Parker) est au cœur de notre stratégie pour le développement de Paramount+", a indiqué dans un communiqué Chris McCarthy, président du groupe MTV Entertainment.

Le contrat inclut aussi la création de nouvelles saisons de la série animée "South Park" pour la chaîne Comedy Central jusqu'en 2027. La série, qui met

en scène les aventures de quatre enfants d'école primaire dans une petite ville du Colorado, est connue pour son langage cru et son traitement humoristique de l'actualité depuis son lancement en 1997. Elle a déjà donné naissance à un film et plusieurs jeux vidéo.

"Comedy Central a été notre maison pendant 25 ans et nous sommes vraiment heureux qu'ils aient décidé de travailler avec nous pour les 75 prochaines années", ont commenté les créateurs de "South Park", Trey Parker et Matt Stone. Cette annonce survient après le rachat de la société de production de l'actrice Reese Witherspoon, Hello Sunshine, par un grand fonds d'investissement, et l'acquisition par Amazon en mai dernier de MGM Studios pour 8,45 milliards de dollars. Paramount+ a affirmé mercredi compter 42 millions d'abonnés, quand le leader du marché Netflix en recense plus de 200 millions.



une inspection des conditions de travail.

Pourtant, ça pourrait être édifiant. Ne serait-ce que d'un point de vue culinaire. Dans un secteur professionnel où l'effort physique est tout aussi prégnant que l'effort intellectuel, les repas à la cantine sont médiocres et rarement énergisants. Mais à qui la faute ? Au vrai, les responsabilités sont partagées. A commencer par les producteurs pour qui chaque centime compte, même si c'est aux dépens du bien-être de leurs employés. Ensuite, le CCM n'est pas blanc-seing. Subventionner, c'est bien. Contrôler les conditions de travail, c'est encore mieux. Les techniciens sont aussi à

pointer du doigt, tant ils acceptent leur sort sans broncher. Or, un minimum de mobilisation et de solidarité pourrait changer la donne. Mais ce n'est pas à l'ordre du jour, d'autant que la concurrence féroce dans le domaine oblige certains techniciens à accepter l'inacceptable.

En attendant, c'est la qualité des séries et autres productions qui s'en ressent. Difficile de demander aux techniciens de donner le meilleur d'eux-mêmes quand ces derniers sont fatigués, avec un déficit de sommeil conséquent, sans oublier une alimentation loin d'être satisfaisante et encore moins gratifiante.

Chady Chaabi

## Rihanna est désormais milliardaire

La chanteuse et femme d'affaires Rihanna pèse désormais 1,7 milliard de dollars, a annoncé mercredi le magazine spécialisé Forbes, devenant ainsi l'une des plus riches musiciennes de la planète.

La figure du R&B a fait fructifier ses succès dans les bacs en un empire massif dans les secteurs de la mode et des produits de beauté, et ses revenus éclipsent désormais ceux de superstars comme Madonna et Beyoncé.

Originaire de l'île de la Barbade, Robyn Rihanna Fenty, 33 ans, a fait une entrée fulgurante sur la scène musicale internationale en 2003.

Mais si ses ventes de disques et ses tournées ont contribué à sa fortune, c'est son talent entrepreneurial qui l'a catapultée parmi les super-riches.

Forbes, qui classe régulièrement les personnes les plus fortunées du monde, a estimé mercredi qu'environ 1,4 milliard de sa fortune provenait de sa marque de maquillage, baptisée Fenty Beauty et créée en partenariat avec le géant français du luxe LVMH.

Lancée en septembre 2017 avec pour objectif de promouvoir l'inclusion, Fenty Beauty produit du maquillage pour des dizaines de teints différents.

Rihanna est également copropriétaire de sa ligne de lingerie Savage X Fenty, qui contribue à sa valeur nette à hauteur de 270 millions, selon Forbes.

Et en dépit du fait qu'elle n'a pas sorti d'album depuis 2016, la chanteuse garde une immense influence en ligne, avec plus de 100 millions d'abonnés sur Instagram et sur Twitter.



## Bouillon

de culture

### Festival



La 9ème édition du Festival international cinéma et immigration d'Oujda, initialement prévue du 14 au 18 août courant, a été reportée à une date ultérieure.

L'Association solidarité pour le développement et l'immigration, organisatrice du festival, a décidé de reporter la 9ème édition de cette manifestation culturelle jusqu'à l'amélioration de la situation épidémiologique au Maroc.

Placée sous le thème "Le rôle du cinéma dans le renforcement de la sécurité culturelle des sociétés", cette édition devait se dérouler au Théâtre Mohammed VI d'Oujda avec au programme une compétition officielle des films participants et plusieurs activités culturelles et cinématographiques.

### Bibliothèque

La direction de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines a décidé de fermer les portes de la bibliothèque à partir du 3 août et jusqu'à une date ultérieure.

La suspension des activités de la bibliothèque s'inscrit dans le sillage du dernier communiqué du gouvernement, publié le 02 août, et des nouvelles dispositions adoptées pour faire face à la propagation du coronavirus.

## L'art plastique au féminin: trois questions à l'artiste Nadia Ghessal



L'artiste peintre Nadia Ghessal a dévoilé dans une déclaration à la MAP les caractéristiques de ses dernières œuvres et l'évolution de son expérience et des thématiques traitées notamment celle liée à la femme.

Elle a confié les motifs de sa focalisation sur la thématique de la femme dans toutes

ses manifestations. Les œuvres de l'artiste révèlent nombre de messages, elle opte pour les couleurs adaptées aux thématiques, influencée en cela par le courant du symbolisme avant d'aller vers le surréalisme dans une quête permanente aux nouveautés qui impulsent sa carrière artistique.

Pourquoi le monde de la femme de-

mine les thématiques de vos œuvres ?

Je me focalise sur la thématique de la femme et son esprit. Chacune de mes œuvres recèle un message particulier. La femme ne peut être réduite à la beauté de son corps ou à son aspect physique seulement, mais cette beauté se reflète aussi dans son esprit et son cerveau. Pour cette raison, je m'intéresse à l'interaction de la femme avec son environnement et à l'accomplissement de ses devoirs aussi bien au sein de la famille que de la société.

Quels sont les outils et matériaux qu'utilise Ghessal dans ses œuvres ?

Cette approche se traduit dans les œuvres exposées à Casablanca du 31 juillet au 9 août. Dans mon exposition, j'ai abordé d'autres thématiques dont la documentation. L'objectif est de mettre l'accent sur la passation des flambeaux entre les générations pour la perpétuité de l'art et de la culture.

Depuis longtemps, je m'emploie à perfectionner mon talent pour développer et approfondir mes connaissances en matière

d'art plastique et enrichir mes œuvres. J'utilise la peinture à l'eau, le marbre, le sable et le papier. Les couleurs sont déterminées par la thématique choisie, en outre les techniques de la peinture diffèrent selon les thématiques auxquelles je m'intéresse.

J'ai opté pour ces techniques après avoir passé des années, influencée par l'école du symbolisme avant de m'orienter vers le surréalisme vu les horizons plus larges qu'offre cette école. Le passage du symbolisme au surréalisme s'est opéré de manière progressive et sans rupture entre les deux écoles.

Qu'offre l'art plastique à Nadia Ghessal ?

L'art plastique m'offre, en approfondissant davantage mes connaissances de ce genre artistique, le plaisir de parcourir l'histoire de la femme. Partant de cela, j'ai travaillé sur le corps de la femme en tant qu'icône qui dégage une énergie créative. Je me suis servie de ce corps comme base de mon travail et une source de créativité artistique cachée dans laquelle je puise et verse.



## Alicia Vikander et Michael Fassbender devenus parents

Carnet rose chez les Fassbender. Le 3 août dernier, le Daily Mail a dévoilé des clichés du tournage à Paris d'Irma Vep, la nouvelle série d'Olivier Assayas pour HBO, avec en vedette Alicia Vikander. Photographiée en peignoir à la sortie de sa loge, la comédienne suédoise de 32 ans tournait à quelques pas de son mari Michael Fassbender, immortalisé lui aussi avec... un bébé dans les bras. Tandis que le couple n'a jamais annoncé la naissance de leur premier enfant, il semblerait que ce bout de chou de quelques mois lève le voile sur des rumeurs persistantes depuis plusieurs mois, après que l'actrice ait été photographiée lors de sa dernière apparition publique avec un petit ventre

arrondi camouflé par des vêtements amples.

Discrets sur leur vie privée, Michael Fassbender et Alicia Vikander cultivent le secret sur leur relation depuis 2014, étant ainsi l'un des couples les moins exposés d'Hollywood. Ainsi, ils n'ont jamais confirmé leur mariage à Ibiza en 2017, dévoilé grâce aux indiscretions des photographes, et encore moins ce qui semble être la naissance de leur premier enfant. Il faut dire que l'acteur irlandais et l'actrice suédoise se sont toujours éloignés des projecteurs en dehors de quelques événements officiels, choisissant de vivre une vie paisible à Lisbonne, soit "l'opposée absolue de Los Angeles", comme l'avait confié Alicia Vikander.



## Quel est le vrai nom de Doc Gynéco ?

Depuis qu'il a fait ses débuts au sein du ministère A.M.E.R en 1996, les Français le connaissent sous le nom de Doc Gynéco. Mais le vrai prénom de l'artiste aux dreadlocks qui a connu le succès avec son titre en solo, Viens voir le Docteur, est Bruno Beausir. Né le 10 mai 1974, à Clichy-sous-Bois, l'artiste a gardé comme nom de scène le surnom que ses amis lui ont donné au bahut : tous le considéraient comme un séducteur auprès de la gent féminine.

Au fil des ans, Doc Gynéco s'est imposé comme un visage phare du paysage médiatique français, enchaînant les tubes comme Nirvana, ou encore Nè Ici. Mais très vite, il va être associé à de nombreuses polémiques, comme lorsqu'il soutient publiquement Nicolas Sarkozy en 2007, ou quand il rejoint la team de Cyril Hanouna comme chroniqueur, avant de désertir Touche pas à mon Poste en 2020 : "Mes amis, vous n'aimez pas TPMP, vous m'avez dit de ne pas y aller, vous préféreriez que je n'y aille pas. A vous toutes et tous, je peux le dire : je préfère suivre le conseil du public et ne pas y aller. Donc je n'y suis pas allé", écrivait-il sur Facebook pour expliquer son choix.

## Les confidences de Salvatore Adamo sur la mort de son père

De grandes épreuves ont jalonné la vie de Salvatore Adamo. A 77 ans, le célèbre chanteur a cependant toujours avancé la tête haute malgré les épreuves. L'interprète de Tombe la neige est même toujours resté très pudique au sujet des drames qui ont frappé son existence. S'il reste très pudique, l'artiste avoue lui-même qu'il ne cesse de repenser au passé. "Jean Ferrat a écrit une chanson magnifique, Nul ne guérit de son enfance. C'est vrai. J'ai encore les mêmes pudeurs, les mêmes retenues et, quand je parle comme je le fais là par exemple, et que j'imagine les traits de mon visage, j'ai l'impression qu'ils sont toujours ceux que j'avais adolescent ! Après, il y a les miroirs...", a-t-il confié dans les colonnes de Gala.

S'il est nostalgique d'une certaine époque, Salvatore Adamo n'oublie jamais ce drame qui l'a touché en plein cœur alors qu'il n'avait que 23 ans : la mort de son père. Ce dernier est décédé à 46 ans dans de terribles circonstances. Un jour gravé à jamais dans sa mémoire. Le 7 août 1966, il est en effet victime d'hydrocution sur une plage au sud de la Sicile. "Quand je l'ai appris, j'étais à Biarritz, a-t-il révélé. Je suis arrivé à l'hôtel vers 12h30, on m'appelle au téléphone et on m'annonce... J'ai crié. Un cri de désespoir, de douleur. J'ai reçu la mort de mon père comme un coup de couteau". Le chanteur, qui enregistre actuellement un nouvel album avec Stephan Eicher, a également évoqué avec beaucoup d'émotion les causes de la mort de son père dans un accident.



## Ce signe que Lady Diana a fait à un paparazzi avant sa mort

C'était il y a vingt-quatre ans... Le 31 août 1997, c'est dans un terrible accident de la route sous le pont de l'Alma, à Paris, que Lady Diana est décédée à l'âge de 36 ans. Alors que son décès a marqué les paparazzis français, c'est dans les colonnes de Paris Match que Daniel Angeli s'est rappelé : "Christian Martínez était sur les lieux du drame, ça l'a détruit. Il a été le dernier à lui parler. On lui a proposé des ponts d'or pour tout raconter, il ne le fera jamais. Si l'accident s'était passé en Angleterre, la presse aurait diffusé toutes les photos. Il en existe une de Serge Benhamou, saisie comme toutes les autres par la police française : avant d'emprunter le pont de l'Alma, Lady Di est passée sur la place de la

Concorde, elle fait un signe de la main à Serge."

Au cours de cet entretien, Daniel Angeli a expliqué : "Diana provoquait les situations avec les paparazzis. Elle était demandeuse de leurs images. Et, à Londres, ne manquait pas de dire bonjour tous les matins aux photographes. Elle adressait ainsi un pied de nez à la famille royale d'Angleterre." Enfin, c'est avec émotion que celui qui a été le photographe attiré de Johnny Hallyday a ajouté : "Henri-Paul n'aurait jamais dû prendre le volant dans son état, 1,75 gramme d'alcool, du Prozac dans le sang, dans une voiture mal entretenue. La disparition de Diana nous a profondément marqués et a changé notre façon de voir les choses."



## Akhenaton est sorti de l'hôpital

Des nouvelles rassurantes en provenance de Marseille. Selon «Le Parisien», Akhenaton est sorti de l'hôpital mercredi en fin de journée, après y avoir été admis dimanche pour traiter une gêne respiratoire causée par sa contamination à la Covid-19. «Il va bien, mais il est éprouvé et se repose en famille», écrit le quotidien francilien, d'après lequel le rappeur d'IAM n'avait pas été admis en réanimation, contrairement aux informations annoncées mercredi dans la presse. L'annonce de l'hospitalisation de l'artiste de 52 ans avait rapidement provoqué une vague d'émotion sur les réseaux sociaux et inspiré de nombreux messages de sympathie.

Le groupe IAM avait annoncé quelques jours plus tôt l'annulation de plusieurs dates

de concert en raison de la contamination d'un de ses membres, sans préciser qu'il s'agissait d'Akhenaton. Mi-juillet, la formation marseillaise s'était prononcée contre la mise en place du pass sanitaire et la vaccination obligatoire des soignants annoncées par Emmanuel Macron : «Avec le groupe IAM nous sommes contre le passeport sanitaire, contre la vaccination obligatoire (...). Il en va de nos libertés et surtout de l'avenir de nos enfants, ce sont des choses importantes. (...) Ces lois sont extrêmement dangereuses pour l'avenir de tout le monde. Donc voilà, il ne faut pas oublier que c'est ensemble qu'on trouvera des solutions. Vive la vie. Vive l'amour, l'unité, vive l'humanité, je l'espère en tout cas», avait déclaré Akhenaton dans une vidéo.

## Paul Johnson, le célèbre DJ est décédé de la Covid-19

La Covid-19 continue de faire des victimes. Alors que la vaccination gagne du terrain, le combat contre la maladie est loin d'être gagné. Et les célébrités ne sont pas épargnées. Après Akhenaton qui a été hospitalisé pour "détresse respiratoire" à cause de la Covid-19, ou encore Sabrina Perquis qui souffre de la maladie depuis deux semaines alors qu'elle a reçu trois doses du vaccin, un membre majeur de la house music est décédé ce mercredi 4 août.

Il s'agit du DJ Paul Johnson, célèbre depuis 1999 grâce à son titre Get Get Down, devenu au fil du temps un classique de la musique électro. C'est l'entourage de l'artiste qui a partagé la triste information sur sa page Facebook. "Notre grandeur est décédée ce matin à 9h. La lé-

gende de la house music que nous connaissons tous sous le nom de PJ alias PAUL JOHNSON est décédée en ce jour du 4 août 2021", a-t-on pu lire sur le réseau social.

Paul Johnson avait été hospitalisé à cause de la Covid-19 le 18 juillet dernier. Sur son compte Instagram, le DJ avait publié plusieurs vidéos de lui où on pouvait le voir allongé sur son lit d'hôpital. Des images déchirantes pour ses fans, qui avaient été nombreux à lui envoyer des messages de bon rétablissement. Mais le 20 juillet, Paul Johnson a été placé sous respirateur artificiel. Il avait posté un message d'alerte pour ses abonnés. "Cette m\*rde a évolué en pire. La prochaine étape consiste à me transférer en bas avec un respirateur artificiel complet. Je ne respirerai plus par moi-même..."



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION TECHNIQUE  
SERVICE DES MARCHES  
Avis de la consultation  
architecturale  
n° 23/2021

Le 31/08/2021 à 9 h ; Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha ,, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA MISE A NIVEAU DU SERVICE D'URGENCE ET CONSTRUCTION D'UN SERVICE DE RÉANIMATION AU NIVEAU DU CHP MOKHTAR SOUSSI DE BIOGRA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la province de chtouka ait baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 15 116.000,00 dhs HT (QUINZE MILLION CENT SIEZE MILLE DIRHAMS HT).

Le contenu ainsi que la présentation et dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la province de chtouka ait baha.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis..

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08, et 09 du règlement de la consultation architecturale du projet en question

N° 7047/PA

MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 24/2021-INDH

Le 31/08/2021 à 10 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (4 unités)  
programme 2021 A LA CT AIT AMIRA :DOUAR AFOUZARI, DOUAR HAY EL BERRHICH,DOUAR HAY TOUDLI,DOUAR TIN HAFI PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 932 187,60 dh TTC ( neuf cent trente deux mille cent quatre vingt sept dirhams et 60 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 7048/PA

MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUE  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N° 25/2021-INDH

Le 31/08/2021 à 10 h30mn. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (5 unités)  
programme 2021 A LA CT SIDI BIBI : DOUAR LBERIJ OULAD MIMOUN, DOUAR TAKAD EL GATAA, DOUAR LAZIB,DOUAR BENJERRAR,DOUAR IHCHACH SAHEL-PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs ( vingt cinq mille dirhams).

tail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 123 424,40 dh TTC ( un million cent vingt trois mille quatre cent vingt quatre dirhams et 40 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 7049/PA

MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 27/2021-INDH

Le 31/08/2021 à 11 h 30 mn. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (6 unités)  
programme 2021 A LA CT BELFFA ET A LA CT AIT MILK :DOUAR KASBAYT TALL AGHT, DOUAR TOUSSOUS,DOUAR TADOUART NHMID OUCH, DOUAR IGNIDIFEN,DOUAR AIT ALI,DOUAR BOULKMIL AIT MOUSSA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 dhs ( vingt cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 251 081,00dh TTC ( un million deux cent cinquante et un

mille quatre vingt et un dirhams)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 7050/PA

MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAH  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 28/2021-INDH

Le 31/08/2021 à 12 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (9 unités)  
programme 2021 A LA CT INCHADEN : DOUAR DOUIRA,DOUAR LMEJAD,DOUAR TAGDICH L HENTAREN,DOUAR TILKAID,DOUAR NOUACER ADOUZ,DOUAR TIHYA,DOUAR AIT SI SALEM,DOUAR AIT ALL,DOUAR DERB NTAGOUT PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 dhs ( quarante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 962 969,60 dh TTC ( un million neuf cent soixante deux mille neuf cent soixante neuf dirhams et 60 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 28/2021-INDH

Le 31/08/2021 à 12 h. Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRE (9 unités)  
programme 2021 A LA CT INCHADEN : DOUAR DOUIRA,DOUAR LMEJAD,DOUAR TAGDICH L HENTAREN,DOUAR TILKAID,DOUAR NOUACER ADOUZ,DOUAR TIHYA,DOUAR AIT SI SALEM,DOUAR AIT ALL,DOUAR DERB NTAGOUT PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 dhs ( quarante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 962 969,60 dh TTC ( un million neuf cent soixante deux mille neuf cent soixante neuf dirhams et 60 cts)TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :  
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A2

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7052/PA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ «CHENANE TRANS» SARL au RC N° 23501

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 05/03/2019 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants: Objet : -Transport de marchandises par automobiles dont le tonnage agréé est égale ou supérieur à 15 tonnes (entrepreneur de) -Transport interurbain -Marchand import -Transport bagage non accompagné -Négociant  
Dénomination : CHENANE TRANS SARL au Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI N° 151 - ETAGE 1 SAADA AL ALIA MOHAMMEDIA Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 Dhs chacune répartie comme suite : - Mr. CHENANE SAID... 1000 parts. Gérance : - Mr. CHENANE SAID, est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée. Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. Bénéfice : 5% à la réserve lé-

gale, le solde est attribué aux parts. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal premier instance de Mohammedia. Sous le n° 716. N° 7067/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique A.R.E.F Marrakech-Safi Direction Provinciale de RHAMNA AVIS DE CONSULTATION N° 02/CV/RH/2021/EXP Le Directeur provincial de RHAMNA informe qu'il sera procédé le 24/08/2021 à 10h00min, dans le siège de la direction provinciale de RHAMNA sis Hay Riad BEN GUERIR relevant de l'AREF Marrakech -Safi, à l'ouverture des plis relatifs aux « les prestations de restauration et de réception destinés aux participants et intervenants aux forums de formation et d'encadrement organisés par la direction provinciale de RHAMNA » pendant l'exercice 2021. Le dossier de la consultation peut être retiré via le portail électronique des

MP ou auprès du Service des affaires administratives et financières, constructions, équipements et patrimoine sis à l'adresse sus-indiquée, avant la date d'ouverture des plis Les pièces demandées sont indiquées à l'article 05 du règlement de la consultation relatif à la convention. N° 7068/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE DAKHLA OUED EDDAHAB PROVINCE D'EL ARGOUB COMMUNE D'EL ARGOUB En vertu de l'arrêté du gouverneur de la Province d'OUED EDDAHAB N° 59 de 29 juin 2021, il sera procédé au niveau de la commune d'EL ARGOUB à partir de 19 juillet 2021 pour une durée de vingt (20) jours l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de construction d'une gîte touristique pour le compte de Mr EZZINE NOUR-EDDINE, le dossier sera déposé au siège de la commune d'EL ARGOUB durant la période de l'enquête publique. N° 7069/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE DE KHENIFRA \*\*\*\*\* SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05/2021 DU 30/08/2021 à 11 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 05/2021 prévu le 30 Aout 2021 à 11 heures publié dans le journal – Libération N° : 9383 parue le 05/08/2021 relatif à : l'affermage du souk hebdomadaire et ses dépendants de la ville de Khénifra que l'estimation des couts établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE DIRHAMS. (1.351.000,00) DHS par an au lieu de : 1.300.000,00 DHS. Le reste est inchangé. N°7066/PA

الجمهورية المغربية وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي



دائرة المصروفات والادارة العامة

DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

Avis Rectificatif

Conformément Aux Dispositions De L'article 19 Du Décret N°12-1349 Relatif Aux Marches Publics, La Directrice Provinciale Du Ministère De L'éducation Nationale Et De La Formation Professionnelle De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique D'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

- ❖ RISSALAT AL OMMA Du 27 juillet 2021 N° : 11884 page 09, Et
- ❖ LIBERATION Du 26 juillet 2021 N° : 9374 page 26, Sont :

journal	Ancien date d'ouverture des plis (le jour) :	Nouveau date d'ouverture des plis (le jour) :
RISSALAT AL OMMA	20/08/2021	24/08/2021
LIBERATION	16/08/2021	

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N°7065/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI BENNOUR COMMUNE DE ZEMAMRA DIRECTION DES SERVICES SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 11/2021/CZ

Le Lundi 30/08/2021 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° :11/2021/CZ ayant pour objet :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE ET D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER AL MASSIRA, SAFAA ET EL OUAHDA A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Deux cent mille Dirhams, 00 Cts (200 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Million Sept Cent Cinquante Sept mille Six cent Cinquante Six dirhams, 00 Cts TTC (6,757,656.00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au Portaildesmarchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
B	4	B6
O	1	O1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°7063/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS MODIFICATIF APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 13/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 13/2021/BP, paru au journal Libération numéro 9384 en date du 06 Août 2021 a été modifié selon les indications suivantes :

Au lieu :

Les échantillons et documents techniques demandés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service du Conseil Provincial de Sidi Ifni avant le 03 Août 2021 à 11 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons et documents techniques).

Lire :

Les échantillons et documents techniques demandés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service du Conseil Provincial de Sidi Ifni avant le 27 Août 2021 à 11 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons et documents techniques).

En effet, le reste du contenu de cet avis reste sans changement.

N°7064/PA

DISSOLUTION ANTICIPEE  
EL MANDRI EVENTS  
sarl au  
Société à Responsabilité  
limitée au capital de  
100.000,00 DHS  
Siège social: Casablanca,  
4 Rue MAARAKAT  
AIT ABDELLAH N°05  
DERB OMAR

L'an Deux Mille Vingt et un, et le 19 Juillet, à Dix heures, Sur décision de la gérance de la société dite « EL MANDRI EVENTS SARL AU », société à responsabilité limitée d'associé unique au capital social de 100.000,00 dirhams, l'associé unique s'est réunie au siège de la société et a décidé ce qui suit :  
DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIÉTÉ « EL MANDRI EVENTS SARL AU », ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR ET SIEGE DE LIQUIDATION :  
L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les explications du président \*Décide de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 19 juillet 2021. et Nommer en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.  
Nom du liquidateur : Mr. EL MANDRI HICHAM  
Nationalité Marocaine, né le 15/08/1972, à sidi beyout demeurant A Villa 14 Lot Les jardins de la corniche Bd l'océan Atlantique. CIN B663285

-Le siège de liquidation est fixe a : Casablanca, 4 Rue MAARAKAT AIT ABDELLAH N°05 DERB OMAR  
Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.  
Dépôt légale a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 03/08/2021 sous n°788880

N° 7070/PA

Direction Régionale  
Région Casablanca - Settatt  
Direction provinciale Settatt  
Royaume du Maroc  
Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 02/CST/2021 du  
13/09/2021 à 10 H 30 Min  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le lundi 13 septembre 2021 à 10 H 30 min, il sera procédé, dans le bureau de la Direction provinciale à Settatt du ministère de la Culture et de la jeunesse et des sports-département de la culture région Casablanca-Settatt, sis au quartier administratif lagnanit Settatt, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à : LA CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE CULTUREL ET CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A LA VILLE DE BERRECHID- PROVINCE DE BERRECHID (lot unique).  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du chef Service des Affaires administratives, Financières et culturelles de la Direction provinciale de la Culture à Settatt, sis au quartier administratif lagnanit Settatt, il

peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : seize millions cinq cent quarante-deux mille dirhams HT (16.542.000,00 dhs HT)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre, au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
une visite des lieux est prévue le jeudi 02 septembre 2021 à 11 h 00 min.  
Lieu de rencontre : complexe sportif Moulay el Hassan (elmontazah municipal) ville de Berrechid  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 7071/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

Le 2/9/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :  
• 5/2021/FDR A 10 H  
Travaux de renouvellement de 9 salles de classe de préfabriqué en dur aux communes Errafaia, Ameria, Ouled Messaoud et Taouzint à la province El kelaâ Sraghna

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 DHS (Trente Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 799 808,00 DHS (Un Million Sept cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Huit dhs).  
Les dossiers de l'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7072/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
Le 02/09/2021 Il sera procédé dans les bureaux de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
• 20/2021/INDH A 11 h 00: Acquisition de 10 minibus pour le transport scolaire.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000,00 Dhs (Soixante Dix Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : 3 499 200,00 DHS (Trois Millions Quatre Cent Quatre-vingt Dix-neuf Mille Deux Cent Dhs).  
- les prospectus exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 01/09/2021 à 11:00.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.  
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 Du règlement

de consultation.  
N° 7073/PA

ROYAUMEDU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENTDU  
TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° BER 16/2021

Le Mardi 31 Aout 2021 à Douze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane : Voie reliant le Girotoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued Quartass.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 DHS (Quatre Mille Dirhams).  
- l'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 267.000,00 DH (Deux Cent Soixante Sept Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;

- soit les déposer par voie électronique au portai des marchés publics ;  
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
Le Dossier technique à fournir comprend :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément justifiant le domaine d'activité D4 et D5 pour les concurrents installés au Maroc.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans le règlement de la consultation.

N° 7074/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT DE  
LA LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° Ber 17/2021

Le Mardi 31 Aout 2021 à Dix heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane : Voie reliant le Girotoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued Quartass.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six Mille Cent Dirhams (6 100,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 409 890,00 DH (Quatre Cent Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dix Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE ;

- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :  
La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité.  
Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :  
Activité : CQ

Qualification : CQ3 - CQ4-CQ7  
Catégorie : 2  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 7075/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° BER 18/2021

Le Mardi 31 Aout 2021 à Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Contrôle Extérieur Topographique des Travaux d'aménagement des pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane : Voie reliant le Girotoire situé au PK 6+420 de la VCB au marché de gros de la Ville de Berkane, Longeant Oued Quartass.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 800,00 Dhs (Mille Huit Cent Dirhams).

- l'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 120 000,00 DH (Cent Vingt Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;

- soit les déposer par voie électronique au portai des marchés publics ;  
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
Le Dossier Technique doit comprendre les pièces demandées dans l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 7076/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE  
L'EAU DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
N° BER/15/2021

Le Jeudi 02 Septembre 2021 à Dix heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
Travaux d'éclairage public des voies pénétrantes de la voie de contournement de la ville de Berkane, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 450 000,00 (Quatre Cent Cinquante Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 37 056 271.50 DH (Trente Sept Millions Cinquante Six Mille Deux Cent Soixante et Onze Dirhams, Cinquante Centimes).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
Le Dossier technique à four-

nir comprend :  
La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les

qualifications exigées  
Secteur : J  
Qualification : J.4 - J.5 et J.6  
Classe : 1  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces pré-

vues à l'article 4 du règlement de la consultation.  
Les échantillons et les dossiers de conformité exigés doivent être remis au siège de la DPETLE de Berkane, au plus tard, une journée ouvrable avant l'ouverture des plis.

N° 7077/PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 3 Septembre 2021, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
13/DPSK/2021	Travaux de construction de 15 salles de classes dans les établissements scolaires primaires relevant des communes de Rmila, Houafate, Sefsaf, Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Sidi Mohamed Chelch, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	15h00mn	50 000,00 Dhs (Cinquante mille Dhs)	3 548 880,00 Dhs (Trois million cinq cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
  - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
  - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N°7079/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة الدار البيضاء سطات  
عمالة برشيد  
جماعة الدروة  
مصلحة الشؤون الاقتصادية

**F1248**

**إعلان**

يعلم رئيس مجلس جماعة الدروة عن إجراء بحث المتاعم والمظار مدته 15 يوما ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الجرائد.

وذلك تبعا لطلب الذي تقدمت به : SILIGOM MAROC  
للحصول على رخصة : Diagnostic automobile

بالمحل الكائن : LOTISSEMENT DEROUA LOT N674 DEROUA ,PROVINCE BERRECHID, COMMUNE DEROUA  
ويوجد سجل البحث المفتوح بجماعة الدروة مصلحة الرخص، حيث يمكن للعموم تسجيل ملاحظاتهم وذلك خلال أوقات العمل

N°7078/PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 3 Septembre 2021, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
15/DPSK/2021	Travaux d'extension du lycée al Moutanabbi, commune Ain Defali et lycée 20Aout Dar Gueddari province de Sidi Kacem, en lot unique.	16h00mn	35 000,00 Dhs (Trente-cinq mille Dhs)	2 296 860,00 Dhs (Deux million deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent soixante Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
  - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
  - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N°7081/PA



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 3 Septembre 2021, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
14/DPSK/2021	Travaux d'extension du collège Zitoune, commune Mrabih, province de Sidi Kacem, en lot unique.	15h30mn	30 000,00 Dhs (Trente mille Dhs)	1 687 580,40 Dhs (Un million sept mille cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt Dhs 40 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
  - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
  - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N°7080/PA

# Les banques centrales sont-elles responsables de la montée des inégalités ?



**A** en juger par le nombre de fois où des expressions telles que «croissance équitable» et «empreinte distributive de la politique monétaire» apparaissent de nos jours dans les discours des banquiers centraux, il est clair que les responsables de la politique monétaire ressentent la chaleur alors que les inquiétudes concernant la montée des inégalités continuent de grandir. Mais la politique monétaire est-elle responsable de ce problème, et est-ce vraiment le bon outil pour redistribuer les revenus ?

Récemment, un flot constant de commentaires a indiqué que la politique de la banque centrale était l'un des principaux facteurs d'inégalité. La logique, en termes simples, est que les taux d'intérêt hyper-bas ont fait grimper sans relâche les prix des actions, des maisons, des beaux-arts, des yachts et à peu près tout le reste. Les aisés, et surtout les ultra-riches, en profitent ainsi de manière disproportionnée.

Cet argument peut sembler convaincant à première vue. Mais à la réflexion, ça ne tient pas.

L'inflation dans les économies avancées a été extrêmement faible au cours de la dernière décennie (même si elle s'est accélérée pour atteindre 5,4% aux Etats-Unis en juin). Lorsque la politique monétaire est la principale force qui pousse les taux d'intérêt à la baisse, l'inflation finira par augmenter. Mais, ces derniers temps, les principaux facteurs à l'origine de la tendance à la baisse des taux d'intérêt sont le vieillissement de la population, la faible croissance de la productivité, l'augmentation des inégalités et la crainte persistante de vivre à une époque où les crises sont plus fréquentes. Ce dernier, en particulier, accorde une prime à la «dette sûre» qui sera payante même en cas de récession mondiale.

Certes, la Réserve fédérale américaine (ou n'importe quelle banque centrale) pourrait commencer impulsivement à augmenter ses taux directeurs. Cela «aiderait» à lutter contre les inégalités de richesse en faisant des ravages sur le marché boursier. Cependant, si la Fed persistait dans cette approche, il y aurait presque certainement une énorme récession, provoquant un chômage élevé parmi les travailleurs à faible revenu. Et la classe moyenne pourrait voir la valeur de ses maisons ou de ses fonds de pension chuter fortement.

En outre, la domination mondiale du dollar rend les marchés émergents et les pays en développement extrêmement vulnérables à la hausse des taux d'intérêt du dollar, en particulier avec la pandémie de Covid-19 qui fait toujours rage. Alors que les 1% les plus riches dans les économies avancées perdraient de l'argent alors qu'un pays après l'autre serait poussé au bord du défaut, des centaines de millions de personnes dans les économies pauvres et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure souffriraient beaucoup plus.

De nombreux progressistes des pays riches, semble-t-il, ont peu de temps pour s'inquiéter des 66% de la population mondiale qui vivent en dehors des économies avancées et de la Chine. En fait, la même critique s'applique à la littérature universitaire en plein essor sur la politique monétaire et les inégalités. Une grande partie est basée sur des données américaines et ne pense à personne en dehors des Etats-Unis.

Néanmoins, il est utile d'essayer de comprendre comment, dans différentes hypothèses et circonstances, la politique monétaire pourrait affecter la répartition de la richesse et des revenus. Il est possible qu'à mesure que l'intelligence artificielle progresse et que la politique monétaire devienne beaucoup plus sophistiquée, les économistes trouvent de meilleurs indicateurs que l'emploi pour juger des propriétés de stabilisation de la politique monétaire. Ce serait une bonne chose.

Même aujourd'hui, le rôle de réglementation des banques centrales signifie qu'elles peuvent certainement aider à la marge à lutter contre les inégalités. Dans de nombreux pays, dont le Japon, les banques sont essentiellement tenues de fournir des comptes de base à très faible coût ou gratuits à la plupart des citoyens à faible revenu. Curieusement, ce n'est pas le cas aux Etats-Unis, bien que le problème puisse être résolu avec élégance si et quand la Fed émet une monnaie numérique de banque centrale.

Mais les ajustements de taux d'intérêt sont un outil beaucoup trop brutal pour que la politique monétaire conventionnelle joue un rôle de premier plan dans l'atténuation des inégalités. La politique budgétaire – y compris les impôts, les transferts et les dépenses publiques ciblées – est bien plus efficace et solide.

Une solution populaire au problème de l'inégalité des richesses, notamment préconisée par les économistes Emmanuel Saez et Gabriel Zucman de l'Université de Californie à Berkeley, est un impôt sur la fortune. Mais bien que loin d'être une idée folle, elle est difficile à mettre en œuvre de manière équitable et n'a pas de bons antécédents dans les économies avancées. On peut soutenir qu'il existe des approches plus simples, telles que la réforme de l'impôt sur les successions et l'augmentation des impôts sur les gains en capital, qui pourraient atteindre le même objectif.

Une autre idée serait de passer à un système de taxes à la consommation progressives, une version plus sophistiquée d'une taxe sur la valeur ajoutée ou sur les ventes qui frapperait les détenteurs de fortune lorsqu'ils vont dépenser leur argent. Et une taxe sur le carbone générerait d'énormes revenus qui pourraient être redirigés vers les ménages à revenu faible et moyen inférieur.

Certains pourraient soutenir que la paralysie politique signifie qu'aucune de ces propositions de redistribution n'avance assez rapidement et que les banques centrales doivent combler le fossé si l'on veut maîtriser les inégalités. Ce point de vue semble oublier que bien que les banques centrales disposent d'un certain degré d'indépendance opérationnelle, elles ne sont pas habilitées à reprendre les décisions de politique budgétaire des législatures.

Alors que l'extrême pauvreté a diminué dans de nombreux pays au cours des dernières décennies, les inégalités sont devenues le principal défi de société. Mais l'idée que la politique de taux d'intérêt d'une banque centrale peut et doit être le principal moteur d'une plus grande égalité des revenus est d'une naïveté stupéfiante, quelle que soit la fréquence à laquelle elle est affirmée. Les banques centrales peuvent faire davantage pour s'attaquer au problème des inégalités, notamment par le biais d'une politique réglementaire, mais elles ne peuvent pas tout faire. Et s'il vous plaît, arrêtons d'ignorer les deux autres tiers de l'humanité dans ce débat crucial.

**Par Kenneth Rogoff**

*Professeur d'économie et de politique publique à l'Université Harvard et récipiendaire du prix Deutsche Bank d'économie financière en 2011*

# Sport

Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des JO 2024

## On ne sait pas encore dans quel contexte seront organisés les Jeux à Paris

A trois jours du passage de relais entre Tokyo et Paris, le président du comité d'organisation des JO de Paris 2024, Tony Estanguet, se dit "prêt pour un marathon à la vitesse du 100 mètres" promettant des Jeux encore "plus spectaculaires" et "plus exemplaires", dans un entretien à l'AFP.

**Q: Que retenez-vous des JO de Tokyo, cette édition si particulière à huis clos ?**

**R:** "Cela fait du bien de retrouver les émotions du sport, c'est d'abord ça le premier enseignement. On aime les Jeux, et ces Jeux sont un beau message d'espoir, d'universalité, avec des émotions très fortes, des grandes joies, des grandes déceptions. Le deuxième enseignement de +Tokyo 2020+

c'est leur capacité d'adaptation. La bulle sanitaire a démontré que les organisateurs ont trouvé un modèle qui a permis de contrôler, de protéger les athlètes et la population".

**"Travaillez-vous sur un scénario avec pandémie ?"**

"On ne sait pas encore dans quel contexte seront organisés ces Jeux. On est à peu près sûr qu'on sera confronté à des difficultés, soit climatiques soit sanitaires, et il faudra le moment venu être capable de prendre des décisions. C'est important d'être ici pour observer. Ensuite, on va digérer tout ça, anticiper différentes options. On sait qu'on va devoir s'habituer à vivre avec ce Covid et on peut espérer que d'ici 2024 la situation s'améliore".



**Etes-vous allé voir les nouvelles disciplines comme le skate ou l'escalade qui seront à Paris ?**

"Oui, j'ai particulièrement aimé l'ambiance, la programmation musicale avec des DJ. On voit que c'est jeune, c'est dynamique, ça va vite, c'est spectaculaire. J'ai discuté avec les athlètes de ces disciplines ils sont ravis d'être là, ravis de notre concept entre la place de la Concorde pour les sports urbains, ou la vague à Tahiti (pour le surf). On a besoin de cette diversité des épreuves. Les retours des différents télés, j'ai discuté avec les Américains, sont vraiment très encourageants. Ce sont des disciplines qui ont bien cartonné. Il y a eu de très grosses audiences, notamment

sur les gros marchés chinois, indien et américain".

**Le passage de relais se fera dimanche soir lors de la cérémonie de clôture, qu'est-ce que cela change pour le comité d'organisation de Paris 2024 ?**

"Quelle excitation! Quelle émotion de pouvoir officiellement récupérer dans quelques jours ce statut de prochain organisateur. 100 ans après les derniers Jeux d'été, on ramène les Jeux à la maison! On est en forme, on s'est bien préparé à courir ce marathon à la vitesse du 100 mètres, il va falloir accélérer. Nos points forts c'est notre capacité à proposer un nouveau modèle de Jeux. Des Jeux plus spectaculaires, plus exemplaires, entre guillemets, avec une vraie exigence sur

la partie financière, sur la partie environnementale et sur notre volonté d'ouvrir les portes pour que les gens puissent vraiment vivre l'aventure. La France a tout pour émerveiller le monde, on va être regardé par 4 milliards de personnes!"

**En quoi consistera la cérémonie d'ouverture sur la Seine annoncée par Emmanuel Macron ?**

"On souhaite sortir la cérémonie d'ouverture du stade et la mettre au coeur de la ville de Paris. L'objectif c'est déjà d'ici la fin de l'année de confirmer la faisabilité de cette cérémonie en centre-ville. Ensuite, on va vraiment travailler, à partir du début de l'année prochaine, sur l'imaginaire d'un spectacle en plein centre-ville".

## Bouchra Hajji nommée présidente de la Commission d'organisation des compétitions sportives de l'ACNOA



**B**ouchra Hajji, présidente de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), a été nommée, mercredi à Tokyo, présidente de la Commission d'organisation des compétitions sportives de l'Association des Comités nationaux olympiques africains

(ACNOA).

Mme Hajji, également présidente de la Fédération Royale marocaine de volley-ball (FRMVB), a été désignée à ce poste lors de la réunion de la Commission de développement du sport africain destinée également à répartir les

responsabilités au sein de la commission pour définir les tâches et attributions des membres, a indiqué l'ACNOA dans un communiqué.

Mme Hajji a été nommée à la tête de la Commission d'organisation des compétitions sportives à côté de la star mondiale de l'athlétisme Paul Tergat et Vivan Gungaram, selon la même source. Elle est également membre de la commission de développement de la CNOA qui figure parmi les plus importantes commissions de cette organisation.

Par ailleurs, Barry Hendricks a été nommé président de la commission administration des CNOA, Beatrice Ayikoru, présidente de la commission de développement du sport, Ashebir Gayo, président de la commission de la promotion des valeurs olympiques et Habu Gumel, président de la commission de recherche de financement additionnel.

## Le CIO estime que l'absence de cas de dopage en haltérophilie est un succès

**T**homas Bach, président du Comité international olympique s'est réjoui vendredi à Tokyo du déroulé du tournoi d'haltérophilie, sport sur la sellette dans le programme olympique, et notamment de l'absence de cas de dopage.

"Jusqu'à là, et la compétition n'est pas terminée, tout se passe bien. C'est un succès de ses Jeux. On touche du bois. Si on regarde les chiffres du dopage, je ne suis pas au courant de cas dans la compétition, ni de disqualification en raison du dopage. Et c'est un élément à prendre en considération", a affirmé Thomas Bach lors d'une conférence de presse.

"Ce sont des efforts importants faits par l'AMA et l'ITA en particulier mais par les agences antidopage notamment lors des programmes de tests pré-olympiques pour attraper les tricheurs avant les JO", a-t-il affirmé.

Fin février, Thomas Bach avait averti les dirigeants de l'haltérophilie. "La situation devient de plus en plus grave", alertait-il alors, face au marasme de cette discipline de force déjà pratiquée dans l'Antiquité.

Si l'haltérophilie continue d'aligner les dirigeants controversés et les podiums remaniés au rythme des contrôles positifs, le CIO devra "se pencher sur sa place au programme des JO-2024 de Paris et des futurs JO", menaçait le patron de l'organisation.

Mais quelle que soit la conclusion du tournoi japonais, le CIO a déjà décidé de réduire les quotas pour Paris-2024, supprimant quatre épreuves et faisant passer les haltérophiles engagés à 120, contre 196 à Tokyo et 260 à Rio-2016.

# Résigné, le Barça laisse filer Messi

*La pulga ne manque pas de propositions*



Résignation en Catalogne: Joan Laporta, président d'un FC Barcelone plombé financièrement, a acté le début de "l'ère post-Messi" en reconnaissant vendredi ne pas pouvoir retenir la superstar argentine, qui a reçu "d'autres propositions" de clubs. Et les appétits s'aiguisent, de Paris à Manchester City.

Au lendemain de l'annonce du départ du sextuple Ballon d'Or, qui a secoué en profondeur le monde du ballon rond et le marché estival des transferts, les répliques du séisme continuent d'agiter l'Europe du football. A commencer par Barcelone, où le petit attaquant (34 ans) a passé toute sa carrière depuis l'âge de 13 ans.

"Drame, Messi s'en va!", a titré vendredi en une le quotidien sportif barcelonais Sport, alors que Mundo Deportivo, autre journal sportif catalan, souligne lui la "bombe" représentée par le départ de la "Pulga" (La Puce).

Au Camp Nou, Joan Laporta

s'est montré fataliste devant la presse vendredi matin pour justifier aux yeux des "socios" (supporters-actionnaires) du club la perte de l'un des plus grands joueurs de l'histoire du foot. Selon lui, il était impossible de prolonger le contrat de Messi en conciliant son salaire XXL et le plafond salarial imposé par la Ligue espagnole (LaLiga) à un Barça endetté de plus d'un milliard d'euros.

"Cette négociation est terminée. Nous ne pouvons pas inscrire le joueur à cause du plafond salarial de la Liga, et la Liga n'est pas flexible pour le relever", a lancé le dirigeant catalan, fustigeant la "gestion calamiteuse de la direction antérieure" conduite par Josep Maria Bartomeu, son prédécesseur.

Et cette décision est sans appel, a-t-il dit. "Je ne veux pas susciter de faux espoirs. Le joueur a d'autres propositions et il y avait une date limite" pour prendre cette décision, à une semaine de la reprise du Cham-

pionnat d'Espagne, a-t-il fait valoir, critiquant au passage le projet d'accord entre la Liga et le fonds d'investissement CVC, contre lequel Real Madrid et Barça sont vent debout.

Quoi qu'il en soit, Laporta a concédé que "l'ère post-Messi" allait commencer avec "deux ans" d'avance sur le calendrier prévu par l'actuelle direction. "Nous restons motivés pour que le Barça continue sans Messi."

Le dirigeant, très proche de l'Argentin depuis son premier mandat à la tête du club (2003-2010), a souhaité "le meilleur" à l'attaquant, qui quitte son club de toujours après avoir remporté 35 trophées, dont quatre Ligue des champions.

Mais il a reconnu que le petit N.10 "voulait rester" et a mal vécu cette fin en queue de poisson. Messi ne s'est pas encore exprimé publiquement.

"Il n'est pas content. Il avait... Nous avions tous l'intention et l'envie qu'il reste. Mais il fait face, comme nous, à une réalité qu'on

ne peut changer. Il sait que je lui souhaite le meilleur, à lui et sa famille, où qu'ils aillent", a-t-il conclu.

Vers quelle destination, alors? En France, la presse a commencé à se faire écho d'un possible intérêt du PSG, qui n'a jamais caché son envie d'attirer un jour le sextuple Ballon d'Or, qui vient enfin d'ouvrir son palmarès avec l'Argentine en remportant la Copa America le mois dernier.

Car les clubs pouvant l'accueillir, lui et son salaire mirobolant de plusieurs dizaines de millions d'euros par an, ne sont pas légion. Manchester City et ses riches propriétaires émiratis, ou le Paris SG propriétaire du fonds qatarien QSI, en font partie, alors que d'autres grands clubs ont davantage pâti financièrement de la pandémie de Covid-19.

"Quand tu le vois partir, ça te titille", avait glissé à l'automne 2020 le directeur sportif parisien Leonardo sur Canal+. Les supporters parisiens, d'ailleurs, n'ont

pas manqué de remarquer que Messi a posé cette semaine pour une photo avec plusieurs joueurs du PSG, en vacances comme lui à Ibiza.

"Lionel Messi au PSG, est-ce possible ?, s'interroge L'Equipe. Si l'Argentin représente une opportunité incroyable pour le PSG, son -coûteux- recrutement est jugé peu réaliste en interne. A ce jour."

Et si la prophétie de Neymar se réalisait? En décembre dernier, la star brésilienne du PSG avait lancé avoir "très envie de rejouer avec" Messi, qu'il a côtoyé quatre ans à Barcelone (2013-2017). "Nous devons le faire l'année prochaine", avait-il ajouté, tout sourire.

Pour cela, il faudra peut-être que Paris écarte la concurrence de Manchester City, dont l'entraîneur Pep Guardiola a dirigé Messi lors de ses meilleures années barcelonaises (2008-2012). C'est désormais le grand enjeu de ce mercato d'été, qui s'achève le 31 août.

## Les fulgurances de Messi au Barça

Entre ses nombreux classiques illuminés de ses buts et de son talent, ses succès d'anthologie en Ligue des champions et sa capacité à aligner les buts dans les grands moments, Lionel Messi a laissé une trace indélébile à Barcelone. Florilège de ses plus grands matches.

**10 mars 2007, 26e journée de Liga, match nul 3-3 au Camp Nou contre le Real Madrid**

Un doublé de gauche pour répondre au doublé de Ruud van Nistelrooy en première période, puis une ultime réalisation à la 90e pour répondre à la tête de Sergio Ramos et arracher le point (3-3). Le Barça ne prend qu'un point ce soir-là, mais le monde entier parle de ce petit génie de 19 ans qui a planté un triplé contre le grand Real Madrid.

**2 mai 2009, 34e journée de Liga, victoire 6-2 au Santiago-Ber-**

**nabeu contre le Real Madrid**

La plus grande claque de l'histoire du Real dans un clasico. Deux journées avant d'être sacré champion d'Espagne, le Barça va infliger un cinglant 6-2 à son grand rival. Lionel Messi contribue avec deux buts et une passe décisive pour Thierry Henry. Cette saison-là, le Barça réussira le triplé Coupe - Championnat - Ligue des champions. C'est le début de la grande ère Pep Guardiola (2008-2012).

**6 avril 2010, quart de finale retour de Ligue des champions, victoire 4-1 au Camp Nou**

Tenus en échec à Londres (2-2) au match aller puis menés 1-0 au retour, les Blaugranas s'en remettent à leur superstar. A 22 ans, Messi dynamise les Gunners d'un fantastique quadruplé: une frappe de loin, deux ballons piqués, un tir à ras de terre: chef d'oeuvre complet.

Et que dire aussi de son quintuplé historique contre Leverkusen en 2012 (7-1), certes face à un adversaire de moindre calibre? Cette année-là, il termine d'ailleurs meilleur buteur de l'histoire du football professionnel sur une année civile, avec 91 buts, effaçant l'Allemand Gerd Müller (85 buts en 1972).

**27 avril 2011, demi-finale aller de Ligue des champions, victoire 2-0 au Santiago-Bernabeu contre le Real Madrid**

Premier clasico sur la scène continentale pour Lionel Messi, et l'Argentin répond présent au rendez-vous: dans un match fermé, la "Pulga" (puce, en espagnol) sort un doublé surprise de son chapeau (76e, 87e), dont un raid solitaire conclu du droit. Une performance qui permettra au Barça de se qualifier pour la finale, remportée quelques semaines plus

tard.

**28 mai 2011, finale de Ligue des champions, victoire 3-1 contre Manchester United à Londres**

Dans ce remake de la finale de 2009 déjà gagnée par le Barça, Messi se décrit en seconde période et propulse les siens vers la victoire d'une frappe soudaine, son 53e but en 55 matches à ce moment-là dans la saison! Il rafle au passage le titre de meilleur buteur de la compétition cette année-là, avec 12 buts.

**6 mai 2015, demi-finale aller de Ligue des champions, victoire 3-0 contre le Bayern Munich au Camp Nou**

Pour ses retrouvailles avec son ancien entraîneur Pep Guardiola, Lionel Messi réalise une partition parfaite, inscrivant un doublé en trois minutes en fin de rencontre, avec notamment un dribble d'anthologie qui avait laissé

le défenseur adverse Jérôme Boateng sur les fesses, avant de se muer en passeur pour Neymar.

**23 avril 2017, 33e journée de Liga, victoire 3-2 au Santiago-Bernabeu contre le Real Madrid**

En 2016-2017, le Real dirigé par Zinédine Zidane marche sur l'Espagne et l'Europe. Un scénario rêvé pour Messi, secoué d'embellée par un coup de coude de Marcelo qui le fera saigner du nez et de la bouche. Après l'ouverture du score madrilène, la "Pulga" égalise après un dribble dans la surface. Puis, en fin de match, alors que les deux équipes sont à 2-2, Messi fusille Keylor Navas du gauche à la 90e+2. Il célèbre son oeuvre avec un geste gravé dans la mémoire du Santiago-Bernabeu: il tend son maillot du bout des bras devant les supporters madridistes hébétés, menton levé en signe de défiance.

*Pourquoi, nom de Dieu, en 2014-2015, le Kawkab a été écarté de la Coupe de la CAF au profit de Berkane ?*

## Et pourquoi, diable, le MAT se voit aujourd'hui écarté de la même compétition au profit de la même Renaissance du même Berkane ?

On aura tout vu. Le tout dernier communiqué fédéral fait part d'une info des plus inédites : Alors que le monde s'attendait à ce que le Moghreb de Tétouan hérite du deuxième billet de participation à la Coupe de la Confédération, rien ne fut de tout cela pour que le ticket soit alloué, contre toute attente, sauf apparemment aux yeux de quelques fédéraux, à la Renaissance de Berkane.

Il est vrai que la RSB postulait pour une présence continentale mais cette option devait ne plus prendre forme après que le club tétouanais ait accédé, au détriment du Wydad, à la finale de la Coupe du Trône. En étant finaliste et sans avoir besoin de remporter le titre, l'engagement africain lui revenait de droit puisque son adversaire en finale de la Coupe du Trône n'est autre que l'ASFAR déjà assurée de sa présence en Coupe de la Confédération après avoir terminé troisième de la Botola, dite, Pro.

D'ailleurs, lors de la saison footballistique 2014-2015, la FRMF avait accordé le ticket de la Coupe de la CAF à la RSB, finaliste de la Coupe du Trône édition 2013-2014, match qu'elle avait perdu face au FUS, classé troisième du championnat, autrement dit qualifié suite à son classement en



C2 continentale.

Et bien entendu, la même instance fédérale avait refusé le droit de participation au KACM en Coupe de la Confédération, en dépit de sa quatrième place en championnat, au moment où la RSB avait terminé la saison à la neuvième position.

Le même scénario s'est produit cette année mais l'épilogue n'est pas le même. Comme précité, pour la finale de la Coupe du Trône, les deux protagonistes sont l'ASFAR, déjà assurée de son engagement africain, et le MAT, qui, en étant finaliste, est par la force du règlement fédéral, s'il est respecté à la lettre, le deuxième club auquel échoit

l'honneur de défendre les couleurs nationales dans cette épreuve qui réussit souvent aux équipes marocaines.

Ce ne sera pas le MAT qui retrouvera l'aventure africaine mais une certaine Renaissance de Berkane qui s'est classée quatrième. Ce qui doit pousser plus d'un à formuler l'interrogation qui suit : Pourquoi nom de Dieu, en 2014-2015 le Kawkab a été écarté de la Coupe de la CAF au profit de Berkane ? Et pourquoi nom de Dieu, le MAT se voit aujourd'hui écarté de la même compétition au profit de la même Renaissance du même Berkane ?

Interrogation légitime à laquelle il serait difficile d'apporter une réponse devant convaincre même des crédules. A moins que l'histoire de 18 clubs au lieu de 16 dès la prochaine saison en championnat soit une réalité. Certaines sources avancent que la Fédération Royale marocaine de football avait été saisie par le MAT qui aurait demandé à ce que le nombre des clubs de la Botola Pro 1 passe à 18, ce qui devrait lui permettre de sauvegarder sa place dans la cour des grands tout comme la Renaissance de Zemamma, l'autre relégué. Ce deal serait-il le cadeau fédéral arrangeant les affaires du MAT et de la RSB, club qui porte dans son cœur le patron de la FRMF ?

Mohamed Bouarab

## Démarrage de la Botola la deuxième semaine du mois de septembre

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé, jeudi, que la saison 2021-2022 de la Botola Pro D1 "Inwi" débutera la deuxième semaine du mois de septembre.

La programmation du championnat national de football tiendra en compte la participation marocaine à la Coupe arabe Qatar 2021 et à la CAN Cameroun 2022, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet à l'issue de la réunion de son comité directeur.

La FRMF a reçu une demande du Moghreb de Tétouan pour porter de 16 à 18 le nombre de clubs en lice en Botola Pro D1 "Inwi", a précisé la même source, ajoutant qu'après un long débat, le comité directeur a constitué une commission pour élaborer une étude à ce sujet tout en tenant compte des aspects règlementaires, sportifs et financiers.

A cet égard, la commission soumettra sa conclusion sur l'étude de faisabilité au comité directeur de la FRMF lors de sa prochaine réunion prévue le 21 août.

Lors de cette réunion, le président de l'instance fédérale, Fouzi Lekjaa, a rappelé la participation de la sélection nationale des joueurs locaux renforcée par des joueurs professionnels à la Coupe arabe Qatar prévue en décembre 2021, ainsi que de la sélection nationale A à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en 2022 qui se tiendra au Cameroun, ajoutant que les Lions de l'Atlas disputeront deux matchs officiels face au Soudan le 3 septembre 2021 à Rabat et face à la Guinée quatre jours plus tard à Conakry, pour le compte des 1ère et 2ème journées des éliminatoires (zone Afrique) de la Coupe du monde Qatar 2022.

M. Lekjaa a également fait savoir que la finale de la Coupe Mohammed VI des clubs arabes champions opposera le Raja de Casablanca au club saoudien de l'Alhithad Djeddah samedi 21 août 2021 au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, selon la même source.

La réunion du comité directeur a été l'occasion d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour, notamment les clubs marocains en lice en compétitions africaines et arabes, a précisé la même source, relevant qu'en référence à la correspondance adressée par la CAF ainsi que l'expertise d'un bureau d'études agréé pour déterminer le club qui accompagnera l'ASFAR en Coupe de la Confédération de la CAF et suite à la non programmation de la finale de la Coupe du Trône nonobstant que la CAF avait fixé la date du 15 août 2021 comme date limite pour effectuer le tirage au sort des compétitions africaines, la CAF a donné la priorité au classement de la Botola Pro D1 "Inwi" pour désigner le 4ème club à engager en Coupe de la Confédération.

Selon l'instance fédérale, les clubs qui représenteront le Maroc à la Ligue des champions d'Afrique sont le Wydad Casablanca et le Raja de Casablanca, tandis que l'ASFAR et la Renaissance de Berkane prendront part à la Coupe de la Confédération africaine. Le Mouloudia d'Oujda participera, lui, à la Coupe arabe des clubs.

Le deuxième club en lice en Coupe arabe sera connu à l'issue de la réunion entre la FRMF et l'Union arabe de football (UAF) prévue le 20 août, a noté la même source.

## Abdelhak Benchikha reste aux commandes du DHJ

Le Difaâ El Jadida (DHJ) a renouvelé sa confiance en l'entraîneur Abdelhak Benchikha pour la prochaine saison, a affirmé le président du club, Abdellatif El Moukhtarid. "Abdelhak Benchikha a signé un contrat qui s'étend sur deux ans avec le bureau directeur. Je confirme qu'il va rester avec le Difaâ El Jadida et que c'est lui qui a supervisé le recrutement de trois joueurs et fixé la liste des départs qui sera bientôt dévoilée", a indiqué M. El Moukhtarid lors d'une conférence par visioconférence.

Le président du DHJ a évoqué les difficultés que le club a rencontrées au cours de la dernière saison, qualifiée de difficile à tous égards en raison du changement de la structure humaine et des répercussions de la pandémie de Covid-19 qui ont réduit le budget des sponsors.

L'équipe a surmonté ces obstacles et réussi, grâce aux efforts de toutes les composantes, à faire face à cette situation et à maintenir sa position dans

le giron des équipes de première division nationale, a-t-il relevé.

Pour ce qui est de l'infrastructure, il a affirmé que le bureau directeur a réinstallé l'éclairage aux stades des juniors et renforcé les équipements sportifs et de santé, tout en réaménageant les réfectoires et les chambres des joueurs.

Le DHJ compte acquérir un nouveau terrain de 10 hectares pour construire un nouveau centre de formation, a fait savoir le président du club, précisant que la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a mis à la disposition du club une enveloppe de 37 millions de dirhams à cet effet.

Il a, par ailleurs, appelé les fans du club et les joueurs à présenter des souvenirs du club pour agrémenter la musée qui sera créé au sein du centre de formation des juniors dans le cadre de la décision de la FRMF de créer un musée du football national.

En concertation avec le coach Ab-

delhak Benchikha, le bureau directeur s'est séparé de trois joueurs, à savoir Jaoud Khalouk, le Camerounais Michaël Managi et Mohamed Iskandar, ajoutant que d'autres joueurs sont sur le départ après que Benchikha a jugé qu'ils n'ont pas apporté une valeur ajoutée à l'équipe.

Le Difaâ El Jadida a signé un contrat avec le gardien de but du Kawkab de Marrakech, Mohamed Chennouf et avec le défenseur camerounais de Coton sport, Salomon Banga.

Pour ce qui est des chances des jeunes et des espoirs, il a affirmé que le coach algérien va choisir certains parmi eux pour les intégrer aux côtés des joueurs expérimentés, à l'instar de Mohcine Benkhalid, Hamza Darii et Réda Khamidi.

Le Difaâ El Jadida a terminé le championnat à la 11ème place avec 35 points. Il a réalisé 9 victoires, 8 nuls et 13 défaites. Le DHJ a marqué 32 buts en a encaissé 40.

## Benzarti et Elbeidi suspendus

La Commission de discipline de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a infligé six matchs de suspension ferme à Faouzi Benzarti et une amende de 50.000 DH après son expulsion lors du match de la demi-finale de la Coupe du Trône ayant opposé son club, le Wydad Casablanca de (WAC), au Moghreb de Tétouan (MAT). Cette décision intervient à cause de "son comportement intempestif, ses protestations exagérées contre l'arbitre et le fait d'avoir investi le terrain", conformément aux articles 2, 76, 86, 93 et 97 du code de discipline, a indiqué la Commission de discipline dans un communiqué publié sur le site internet de la FRMF.

Le joueur du Moghreb de Tétouan, Mohamed Kamal a, lui, été suspendu un match pour avoir écopé d'un carton rouge contre le WAC, selon l'article 2-53 du code de discipline.

Le WAC et le MAT ont également été condamnés à une amende de 2.000 DH chacun pour cumul de cartons.

Pour sa part, le président du Youssoufia de Berrechid, Noureddine Elbeidi, a été suspendu dix matchs fermes avec une amende de 20.000 DH pour son comportement "anti-sportif" lors du match de la 27ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football ayant mis aux prises son club et l'ASFAR, conformément aux articles 2, 76 et 86, a précisé la même source.

## Le livre

Je devrais raconter ça à Iris. Serait-elle intéressée ? Non, il est probable qu'elle se fout complètement des Proto-Indiens. Je ne m'en souciais pas davantage quand ici, au lavoir sur la Dijver, j'ai profité de l'obscurité pour caresser les seins satinés de Geneviève. Me revient l'odeur des géraniums dont les bacs ornaient le lavoir tandis que je défilais en étreignant celle qui a 16 ans à jamais. En quoi s'est transformée l'adolescente éternelle ? Vit-elle toujours ici, dans une de ces maisons à pignons en redents ? Je continue ma marche. Le musée Groeninge, plusieurs fois visité. Le Gruuthuse. Mon ancien athénée : sombre prison même sous le soleil. Ce qui ne m'empêchait pas de m'exalter en étudiant l'antiquité, assis sur le même banc que Pétrus.

Un jour de pluie, je reviendrai contempler la statue de Michel-Ange dans la cathédrale Saint-Sauveur. Et l'hôpital Saint-Jean transformé en musée. Au-delà du centre-ville, les fortifications ont été transformées en promenade, on y a restauré un moulin à vent. Je traverse le large boulevard qui entoure la cité historique et pénètre dans la zone pavillonnaire. Maisons propres, jardins propres étincelants au soleil.

Je pousse le portillon en bois qui ferme le jardin d'Odile. L'accueil chaleureux des chiens transforme en un instant mes vêtements en serpillières. Les chats

tournent un instant la tête vers mon insignifiante personne et se rendorment. Odile descend m'embrasser, l'air soucieux. - Toi, dis-je, je parie que tu expliques les maths à Iris.

- Gagné.  
- Les travaux d'Hercule ?  
- Pas loin, soupire-t-elle.  
- Retourne-y. Ne laisse pas refroidir la chère petite. J'ai du travail moi aussi. Je m'installe au bureau de ta chambre.

Je monte à l'étage, laissant les chiens désolés au rez-de-chaussée (ils m'ont apporté leur balle mais je ne leur semble pas disposés à jouer). J'allume l'ordinateur, dispose mes papiers, ceux d'un de mes doctorants : Les précurseurs de l'écologie en Nouvelle-Angleterre. Thoreau, Whitman et compagnie. Tandis que je m'astreins à cet antique exercice d'école, me parviennent les bruits d'une dispute dans la chambre d'Iris. Sa voix aiguë, en rafales, celle de sa mère qui se veut apaisante, raisonnable. Je saisis des bribes d'amabilités adolescentes : «J'en ai marre de cette vie ! je fais ce que je veux ! je me tire ! je n'en ai rien à cirer de ton algèbre ! Je m'en fous ! Je ne suis pas pressée de devenir une chômeuse diplômée !» ou encore : «Je veux un road-trip, aller en Amérique comme Olivier ! Je pars au soleil en Arizona». La voix maintenant furieuse d'Odile, un bruit de chaise renversée, d'escalier dévalé, de porte d'entrée claquée à



la volée comme faisait ma maman quand elle n'était pas contente et partait se suicider. Et dans le couloir une Odile en larmes qui se réfugie dans mes bras. Je caresse ses cheveux blonds, lui masse les épaules - Allons promener les chiens. Il fait beau.

Nous sortons, nous prenons les chemins sans voiture entre les jardins. Les chiens s'affairent,

truffe au sol, dans l'ivresse des pistes odorantes. Je m'abstiens de tout discours lénifiant. J'ai entouré de mon bras les épaules de la mère explorée. Elle me tient par la taille mais on ne peut avancer longtemps ainsi. Me revient l'image de mes parents quand ils sortaient ensemble, se donnant le bras, marchant au pas. Soleil. Air irisé de bleu sur les branches nues des ar-

bres.  
- Je ne supporte absolument pas les conflits avec Iris. Et il y en a tout le temps. Elle ne veut pas travailler. Pourquoi, Olivier, dois-tu souffrir par les gens qu'on aime ?

- Ah ! Odile, quand on prend le risque d'aimer...

- C'est systématique, elle conteste tout ce que je lui dis. Je ne peux pas ne pas m'énervier, elle est d'une telle mauvaise foi. Elle se moque de tout ce qui m'importe le plus : ses études, la culture, l'art, l'écologie.

- Il faut bien qu'elle se trouve des sujets de dispute. Elle se pose en s'opposant. Il paraît que c'est nécessaire à l'adolescence. Ne t'inquiète pas, ça passe.

- Pas chez tout le monde. Iris peut être épouvantable tu sais. Quand elle me dit que je n'ai même pas été foutue de rester avec son père. Et lui qui ne songe qu'à être copain avec elle, qui lui offre des cadeaux coûteux.

- Tu lui cites Nietzsche : «Tout ce qui s'achète est de bien peu de valeur».

- Je ne la crois pas très sensible à Nietzsche en ce moment. Tu pourras toujours essayer de lui dire. Son père l'achète, il a le beau rôle. Ce n'est pas lui qui suit sa scolarité, lave son linge ou lui demande de ranger sa chambre. Il ne s'oppose jamais à elle, c'est se faire aimer à peu de frais.

(A suivre)

## Recettes

### Salade de champignons à la muscade

#### Ingrédients pour 6 personnes

700 g champignons de paris  
2 citrons jaunes  
1 botte de persil  
150 g crème fraîche liquide  
0.5 cuillère à café noix de muscade  
1 sel, poivre

#### Préparation de la recette

Pressez le jus des citrons.

Coupez la base terreuse des champignons. Passez-les rapidement sous l'eau. Coupez-les en lamelles. Arrosez-les d'un jus de citron pour éviter qu'ils ne noircissent.

Lavez et ciselez le persil.

Dans un bol, mélangez le reste de jus de citron avec la crème fraîche, le persil, la noix de muscade, le sel et le poivre.

Ajoutez la sauce aux champignons au moment de servir.



## La vie post-pandémie, une épreuve pour les chiens de compagnie

Adoptés en masse durant les confinements, choyés avec le télétravail, beaucoup de chiens, et leurs maîtres, doivent s'habituer à un nouveau rythme, avec plus ou moins de facilité.

Mona va bientôt devoir passer un ou deux jours par semaine seule à la maison, à attendre le retour d'Hannah et Richard. Adoptée en mars dernier, elle n'a encore jamais connu de séparations si longues.

Mais Hannah Peternell n'est pas inquiète. "On l'a déjà laissée seule un long moment", dit la jeune femme de 26 ans, dans son appartement de Greenpoint, à Brooklyn. "Elle s'ennuie probablement, c'est clair, mais elle peut gérer."

Hannah ne se voit de toutes façons pas en infliger davantage à Mona, bâtarde née au Texas il y a un an. Et si son employeur la forçait à revenir cinq jours par semaine au bureau ? "Je changerais de boulot."

Tinto le basset, résident de l'Upper West Side, à Manhattan, n'a pas été adopté durant la pandémie.

Mais il s'était habitué à ce que son appartement soit animé depuis des mois, les trois enfants revenus au foyer, avec les parents. "C'était samedi tous les jours", se souvient Rosaria Baldwin, la maîtresse de maison.

À tel point que le premier week-end durant lequel Tinto s'est retrouvé avec seulement les deux filles de la famille, "il était déprimé, malheureux", dit-elle, navrée.

Les enfants prêts à reprendre leur

envol, le mari obligé de voyager fréquemment, Rosaria n'a pas voulu tenter le diable. Elle va adopter un deuxième basset, "comme ça, il aura de la compagnie".

Pour d'autres, en particulier les animaux qui n'ont connu que la pandémie, la transition n'est pas toujours aussi aisée.

Beaucoup n'ont pas fait prendre de cours de dressage à leur jeune chien.

"Certains prennent un chiot et s'imaginent que ça va être comme le chien de leur enfance, qu'ils sauront comment faire", observe Hannah Richter, éducatrice canine chez Andrea Arden Dog Training.

Et un an plus tard, parfois, "ils réalisent qu'ils ont des problèmes qui deviennent plus visibles parce qu'ils sont adultes." Il faut alors éduquer une bête mature, "ce qui est un peu plus difficile qu'avec un chiot".

La demande est telle que les rendez-vous se prennent quatre semaines à l'avance, quand on pouvait voir un éducateur dans la semaine avant la pandémie.

L'éducation canine s'inscrit toujours sur la durée, mais avec des chiens qui ont grandi sans avoir été sérieusement entraînés, le processus peut prendre des mois, et coûtera quelques milliers de dollars à New York, explique Hannah Richter.

Et le ou les maîtres - les parents comme certains préfèrent les appeler - doivent faire leur part du travail. "C'est assez facile pour moi d'éduquer

un chien", dit l'éducatrice, dans un sourire. "Mais amener le client à l'éduquer, c'est beaucoup plus dur."

Des maîtres, on en cherche au refuge de la 110<sup>ème</sup> rue, à East Harlem. Après la vague d'adoptions de l'an dernier, le ressac. Il y a aujourd'hui beaucoup moins de demandes, explique Katy Hansen, directrice de la communication d'Animal Care Centers (ACC).

Pire, beaucoup de familles ramènent leur chien au centre, pas par lassitude post-pandémie, assure Mme Hansen, mais par insuffisance de moyens, après une année difficile financièrement.

"Ils galèrent vraiment, ils ont perdu leur logement, ou ils déménagent un endroit où il y a déjà un animal", décrit la responsable, qui souligne aussi que les propriétaires fonciers de New York ont la réputation d'être souvent hostiles aux animaux de compagnie.

Pour diminuer le flux des retours, l'organisation a mis en place des initiatives pour fournir aux propriétaires de la nourriture ou prendre en charge les soins vétérinaires.

L'ACC propose aussi des foyers d'accueil temporaires, "une solution à court terme pour des familles qui traversent une crise", dit Katy Hansen, avec l'objectif de récupérer l'animal un peu plus tard.

L'année dernière, les refuges de l'ACC n'hébergeaient plus, en moyenne, que 100 bêtes (chiens, chats et lapins). Aujourd'hui, elles sont 500.